

ÉTATS-UNIS

La saison des achats de Noël
est officiellement lancée

Page C 5



SPORTS

La France conserve
ses chances à la coupe Davis

Page C 10

LE DEVOIR



ÉCONOMIE

Y
YMCA

COURS DE LANGUES
• ANGLAIS • FRANÇAIS
• ESPAGNOL • ITALIEN
TESTS DE NIVEAU :
TOUS LES MERCREDIS DE MIDI À 18 H
Centre-ville ☎ 849-8393 poste 709 ou 719
www.ymcamontreal.qc.ca/langues

Dépassement du coût de construction du nouveau Centre CDP Capital

La Caisse de dépôt sort de son mutisme

Henri-Paul Rousseau présentera lundi un « rapport d'étape
du diagnostic global amorcé en septembre »

Changement de cap à la CDP: le président-directeur général de la Caisse de dépôt et placement présentera dès lundi après-midi un « rapport d'étape du diagnostic global amorcé en septembre ».

VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Henri-Paul Rousseau a fait connaître sa décision à l'issue de la réunion mensuelle de son conseil d'administration. La rencontre a duré près de cinq heures. Les membres du conseil ont donc

eu amplement le temps de faire valoir leur point de vue.

« On a eu un bon conseil », a souligné le président de la FTQ, Henri Massé, à sa sortie de la réunion. Le p.d.g. va faire le point lundi sur tous les dossiers qui nous préoccupent et qui sont dans la presse un peu partout. Tout y sera. »

Même discours du côté de la présidente de la CSN, Claudette Carboneau. « Toutes les informations qui devaient être transmises l'ont été. Toutes les questions qui devaient être posées l'ont été. » Elle précise que c'est le conseil d'administration qui en est venu à la conclusion de la nécessité de tenir un point de presse.

C'est que la pression devenait intense depuis quelques jours à la Caisse. Le quotidien *La Presse* avait parti le bal la semaine dernière en annonçant que les coûts de construction du nouveau bureau d'affaires seraient beaucoup plus importants que prévu. Au départ, l'immeuble et son stationnement sous-terrain devaient être construits pour la somme de 150 millions de dollars dans le Quartier international. Deux ans plus tard, le projet se chiffrait à plus de 300 millions de dollars.

À la suite de cette révélation, Henri-Paul Rousseau avait émis un communiqué précisant que la révision du projet de construction du nouvel édifice faisait partie d'une vaste enquête interne enta-

mée par son organisation en septembre. Il ajoutait que le « diagnostic global » serait incorporé au rapport annuel de la Caisse et rendu public au mois de mars.

Plus tôt cette semaine, *Le Devoir* révélait que les membres du conseil d'administration de la Caisse ignoraient tout des supposés coûts de dépassement du nouveau Centre CDP Capital. Comme le public, ils auraient appris la nouvelle dans les journaux. Le jour même de la publication de l'article, le gouvernement mandatait la Vérificatrice générale du Québec pour qu'elle fasse enquête.

VOIR PAGE C 9: CAISSE

Entrevue avec Pierre Genest



Pierre Genest a quitté la SSQ Groupe financier pour accéder à la présidence du Fonds de solidarité en janvier dernier, en relèvent à Raymond Bachand.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une première année houleuse à la tête du Fonds FTQ

« Nous devons être encore plus compétents
dans le choix de nos risques »

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

À l'approche de son premier anniversaire à la tête du Fonds de solidarité FTQ, Pierre Genest ne l'a pas eue facile. Cette morosité boursière interminable, avec une troisième année de performance moyenne négative, a forcé le nouveau p.d.g. à piloter une troisième dévaluation du prix de la part en autant de semestres. On a beau dire que le rendement est secondaire dans le cas du Fonds, que la mission première de l'institution est la sauvegarde et la création d'emplois...

« Cela vaut tant que tu ne perds pas d'argent. Mais là, nous avons perdu de l'argent. Les personnes encore loin de leur retraite auront le temps de se rattraper, mais pour celles qui prennent leur retraite cette année ou l'an prochain... Il faut s'organiser pour que ça arrive le moins souvent possible. Cela veut dire que nous devons être encore plus compétents dans le choix de nos risques, que nous devons voir à long terme, investir dans l'avenir des entreprises et mettre l'accent sur l'équipe de direction. »

Pierre Genest a quitté la SSQ Groupe financier pour accéder à la présidence du Fonds de solidarité en janvier dernier, en relèvent à Raymond Bachand. « J'ai trouvé une grosse organisation, qui a connu une forte croissance au cours des cinq dernières années, une organisation de 4,5 milliards d'actif qui aura bientôt 20 ans et qui investit énormément dans les PME. Il y en a eu pour 512 millions en 2001-02, il y en aura pour 500

millions par année au cours des trois prochaines années. »

Essoufflé ?

Au 30 juin dernier, l'institution affichait des investissements de 2,8 milliards sur un actif de 4,5 milliards reposant sur un actionnariat de 536 429 personnes et sur des souscriptions annuelles moyennes de 617 millions depuis cinq ans. Au total, on estime avoir créé, maintenu ou sauvegardé 96 641 emplois, répartis entre quelque 600 entreprises.

« Nous avons pour mission de créer et de sauvegarder des emplois, mais je ne pense pas que nous devons faire cela en perdant de l'argent »

Essoufflé, le Fonds de solidarité ? « Non, sûrement pas. Mais il fallait un temps d'arrêt. L'entreprise avait besoin de se remettre en question. » Pierre Genest a lancé l'institution sur le chemin de la réflexion, dans un processus d'amélioration continue. On a créé six comités autour de six priorités, allant de la gestion à l'implication des ressources humaines en passant par la politique d'investissement. « Tout est sur la table. Nous devons identifier là où nous sommes bons, là où il y a faiblesse, chercher les endroits où on peut s'améliorer. Il faut que nous soyons les meilleurs dans notre métier. »

Un métier à deux facettes : « Nous sommes une entreprise financière qui fait du capital de risque, à l'instar de la Caisse de dépôt ou de la SGF. À la différence toutefois que notre secteur d'investissement est la PME. Nous sommes aussi des vendeurs d'actions, avec une administration et une relation auprès de nos actionnaires qui se comparent aux fonds d'investissement. » Cette double dimension, l'environnement boursier aidant, « nous rappelle que nous avons pour mission de créer et de sauvegarder des emplois, mais je ne pense pas que

nous devons faire cela en perdant de l'argent. Il est clair que chacun de nos investissements doit être rentable ou que nous devons percevoir la rentabilité dans chacun d'eux », a martelé le p.d.g. en précisant qu'il arrive parfois au Fonds de renoncer à s'engager.

« C'est arrivé à quelques reprises cette année. Nous avons la réputation d'être les meilleurs dans les causes perdues ou désespérées, dans les redressements d'entreprise. Nous avons cette expertise, et il faut l'utiliser. Mais nous ne pouvons faire que cela. »

Suivre la croissance

Il n'en demeure pas moins que la politique d'investissement du Fonds de solidarité est soumise à un encadrement serré. Ainsi, 60 % du portefeuille doit être canalisé dans la « mission entreprises » de l'institution. La PME admissible doit compter un actif inférieur à 100 millions et un avoir des actionnaires situé sous les 40 millions. « Cela veut dire que nous prenons une petite entreprise et qu'on ne peut plus la suivre si nous réussissons. Ce sont les autres qui bénéficient de nos succès », déplore Pierre Genest, qui parle de la nécessité de moderniser les règles d'investissement. En guise d'illustration, il cite cette émission de 30 millions de dollars sous la forme de débentures subordonnées, réalisée auprès de la Caisse de dépôt peu avant son départ de la SSQ. « C'est pourquoi le Fonds de solidarité qui a sauvé la SSQ, en 1993 », a résumé celui qui a présidé au redressement de cette mutuelle ayant le Fonds comme principal actionnaire.

L'actuaire et administrateur de profession en rajoute : « Nous avons un rôle à jouer. Mais il faut regarder le terrain de jeu. » Il s'inspire d'une étude impliquant 14 États américains et deux provinces

VOIR PAGE C 9: GENEST

Marchés boursiers

Toronto trébuche mais protège ses gains de la semaine

REUTERS

Toronto — Le principal indice de la Bourse de Toronto a légèrement fléchi hier, ce qui ne l'a cependant pas empêché d'afficher un bilan positif pour le mois de novembre, les investisseurs misant sur une bonne fin d'année 2002.

L'indice composé S&P/TSX a ainsi clôturé la séance en baisse de 58,95 points, soit 0,9 %, à 6570,42 points, enregistrant un gain de 0,3 % sur l'ensemble de la semaine et un autre plus important de 5 % pour novembre.

À New York, l'indice des 30 grandes industrielles a cédé 36,48 points (0,4 %) à 8895,20 points tandis que le S&P 500 a reculé de 2,58 points (0,3 %) à 936,29 points. Sur le Nasdaq, l'indice composé a perdu 9,14 points (0,6 %) à 1478,80 points. La séance d'hier a été

écourcée aux États-Unis en raison des célébrations de la Thanksgiving. Il s'agit traditionnellement d'une des journées les plus calmes de l'année.

Malgré la fausse note de l'indice vedette du parquet torontois hier, son deuxième mois consécutif de gain encourage certains investisseurs et relance l'optimisme pour la fin de 2002. « Je crois que le vent a vraiment tourné et les attentes pour l'an prochain commencent à tenir compte des perspectives de meilleures nouvelles », a estimé Rick Hutcheon, président et chef de la direction de RKH Investments. L'économie prendra du mieux l'an prochain, les bénéfices des entreprises s'amélioreront et l'ambiance sera meilleure, et tout ce qui a trait au marché d'actions

VOIR PAGE C 9: BOURSES

BAUME & MERCIER
GENÈVE - 1830



Hampton Spirit

COURBES PRONONCÉES ET LIGNES DROITES
SCULPTÉES DANS L'OR OU DANS L'ACIER
PRÉSENTÉES EXCLUSIVEMENT SUR BRACELET
EN PEAU D'ALLIGATOR.
www.baume-et-mercier.com

CHÂTEAU D'IVOIRE
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

ÉCONOMIE

Jugement Microsoft



Aux termes de l'accord entériné le 13 novembre, Microsoft, qui a été reconnu coupable de pratiques anticoncurrentielles, s'engage à assouplir ses pratiques commerciales et à partager plus d'information sur ses produits.

Le Massachusetts fait appel

Sept autres États y renoncent

AGENCE FRANCE-PRESSE

New York — Le Massachusetts a annoncé hier qu'il faisait appel du jugement entérinant l'accord à l'amiable conclu en novembre 2001 entre Microsoft et le gouvernement américain tandis que sept autres États fédérés et le District de Columbia ne feront pas appel, s'apprêtant à entériner ce jugement.

Au total, neuf États ainsi que le District de Columbia, qui abrite la capitale américaine, Washington, avaient jugé trop favorable à Microsoft l'accord à l'amiable entériné le 1^{er} novembre par la juge Colleen Kollar-Kotelly dans le cadre du procès antitrust intenté au numéro un mondial des logiciels.

Après que la juge eut rejeté leurs demandes de sanctions supplémentaires, ces États s'étaient réservé la possibilité de faire appel après examen minutieux de documents complexes.

Ils disposaient d'un délai d'un mois, soit jusqu'au 2 décembre, pour interjeter appel, selon le ministère de la Justice de l'État du Massachusetts. Tous les États se sont donc prononcés hier, à l'exception de la Virginie occidentale, qui rendra publique sa décision lundi.

Dans un communiqué, le ministre de la Justice de l'Iowa, Tom Miller, érigé en porte-parole, a annoncé hier que l'Iowa, la Californie, le Connecticut, la Floride, le Kansas, la Minnesota, l'Utah et le District de Columbia abandonnaient leurs poursuites contre Microsoft. «Nous allons passer au stade de l'application du jugement, au nom des consommateurs et d'une juste concurrence», a écrit M. Miller tout en reconnaissant qu'il y avait de «sérieux problèmes sujets à appel».

«Nous veillerons à ce que Microsoft se conforme au jugement en nous assurant qu'il n'abuse pas de son extraordinaire pouvoir com-

mercial en violant la loi et les décisions des tribunaux», a-t-il ajouté.

M. Miller a souhaité «bonne chance» à son homologue du Massachusetts, l'attorney général Tom Reilly, qui a de son côté annoncé hier sa décision de faire appel. Le ministre de la Justice du Massachusetts s'est alarmé des risques économiques induits par la situation monopolistique de Microsoft. «Nous ne voulons pas ne pas avoir de choix [...]. Le secteur de la haute technologie est important, pas seulement pour l'économie de notre État mais pour le pays en général», a déclaré M. Reilly, qui s'exprimait devant la presse à Boston.

Pratiques anticoncurrentielles

Microsoft va devoir payer 28,6 millions aux États qui l'ont poursuivi, dont 25 millions pour couvrir les frais de justice engagés par leurs ministres de la Justice, ont rappelé les États qui abandonnent les poursuites.

Aux termes de l'accord définitivement entériné le 13 novembre par la juge Colleen Kollar-Kotelly, Microsoft, qui a été reconnu coupable de pratiques anticoncurrentielles, s'engage à assouplir ses pratiques commerciales et à partager plus d'information sur ses produits.

Microsoft détient une position de monopole sur le marché des systèmes d'exploitation avec sa plateforme Windows, qui équipe plus de neuf ordinateurs personnels sur dix dans le monde.

«Notre but reste de nous conformer pleinement au jugement du tribunal et de travailler en collaboration avec le gouvernement pour traiter d'une affaire importante de politique publique et développer des produits dont les consommateurs tireront bénéfice», a commenté hier un porte-parole de Microsoft.

Contrairement à une information parue dans le *Globe and Mail*

Quebecor dément avoir refusé une offre pour Quebecor World

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Quebecor a vivement réagi à une manchette du *Globe and Mail* voulant que Pierre Karl Peladeau aurait écarté du revers de la main une offre de 5,5 milliards de dollars pour Quebecor World. On reprochait également au quotidien torontois de ne pas avoir publié le démenti dans sa version montréalaise.

Dans sa première édition, distribuée au Québec, le *Globe and Mail* souligne que le porte-parole de Quebecor, Luc Lavoie, préférerait ne pas commenter l'information. Or le démenti était venu formellement,

avant publication de l'article, et ce, tant du porte-parole de Quebecor que de celui de Quebecor World, a soutenu hier le géant des communications dans un communiqué diffusé après la fermeture des marchés boursiers.

5,5 milliards

Dans ce communiqué, Quebecor tient donc à répéter qu'elle avait opposé un vigoureux démenti à l'article du quotidien torontois voulant que Pierre Karl Peladeau aurait rejeté une offre de 5,5 milliards pour Quebecor World. Selon le *Globe*, l'opération financière, pilotée par la banque d'affaires new-yorkaise Kohlberg Kravis Roberts & Co.

— spécialisée dans les rachats d'entreprises —, aurait permis à la direction de l'imprimeur de se porter acquéreur de ce qui est qualifié de vache à lait de Quebecor. A un prix (39 \$ l'action) trop faible pour tenter M. Peladeau.

L'offre aurait été écartée au cours des récents mois, a ajouté le quotidien financier, qui a rappelé la tourmente des derniers jours provoquée par l'annonce du départ du président de Quebecor World et de son bras droit, le chef des finances.

Dans son communiqué, Quebecor souligne à grand trait que ni M. Peladeau ni tout autre directeur ou dirigeant de Quebecor et de ses filiales n'a reçu une offre,

directe ou indirecte, visant l'acquisition de Quebecor World.

Ce nouvel épisode est venu mettre un terme à une semaine boursière des plus mouvementées pour Quebecor et sa filiale imprimière. Depuis l'annonce de la vente d'un bloc de huit millions d'actions de Quebecor World au prix unitaire de 38,25 \$ — un prix abaissé à 36 \$ pour un nombre d'actions ramené à 6,8 millions —, l'action de Quebecor a chuté de 18 %, ou de 3,25 \$, et celle de Quebecor World, de 13 %, ou de 5,21 \$. La première a repris 1,9 % pour clôturer hier à 15,23 \$ et la seconde demeurerait en définitive inchangée, à 34,71 \$ en fermeture hier.

Les autorités ontariennes exigent un autre juge au procès Bre-X

REUTERS

Le juge en charge du procès pour délit d'initié contre le fondateur de Bre-X doit être remplacé en raison de sa partialité, a exigé hier la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario.

John Felderhof est inculpé pour sa participation dans le scandale qui a éclaté en 1997, lorsque le fabuleux gisement d'or qu'affirmait avoir découvert la petite société minière cana-

dienne en Indonésie s'est révélé être une supercherie.

La rapide ascension boursière de Bre-X, qui valait plus de six milliards à son sommet, s'est transformée en descente aux enfers lorsque a été révélé que les échantillons prélevés sur le site du gisement avaient été saupoudrés de particules d'or pour fausser l'analyse. Les investisseurs ont perdu des centaines de millions de dollars dans ce qui est aujourd'hui considéré comme une des plus

grandes fraudes de l'histoire de l'industrie minière.

Felderhof, le géologue en chef de Bre-X, est accusé d'avoir vendu pour 84 millions de dollars d'actions de Bre-X en 1996 sur la base d'informations non connues du public. L'accusé réside maintenant dans les îles Caïmans, un territoire britannique des Caraïbes qui ne dispose pas d'entente d'extradition avec le Canada. Le procès se tient donc en son absence.

Le procès, qui s'est embourbé

dans des querelles légales sur l'admissibilité des preuves, a été suspendu en avril 2001 lorsque la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario a réclamé le renvoi du juge, Peter Hyrn, invoquant sa «partialité dans les procédures». La demande de l'organisme pour un nouveau juge a toutefois été rejetée par le juge Archie Campbell de la Cour supérieure de l'Ontario le mois dernier. La commission fait maintenant appel de cette décision.

Les mécaniciens rejettent toute concession salariale

United Airlines pique vers la faillite

CLAIRE GALLEN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La menace de faillite se précisait hier pour la compagnie aérienne américaine United Airlines (UAL) après le rejet par les mécaniciens de concessions salariales, alors que se profile l'échéance cruciale du 2 décembre pour un remboursement de prêt.

Jeudi, une subdivision du syndicat des machinistes américains (IAM) a rejeté le plan de restructuration présenté par la deuxième compagnie aérienne américaine pour tenter d'échapper à la faillite, au prix de coupes claires dans les salaires. UAL a immédiatement indiqué qu'elle rouvrirait des discussions avec les mécaniciens. La division de l'IAM opposée à l'accord représente 13 000 employés de la maintenance des appareils et apparentés, sur un total de 84 000 salariés, mais leur refus risque de remettre en cause l'ensemble des négociations en cours.

UAL s'est en effet fixé pour but d'économiser 5,2 milliards de dollars sur les salaires en cinq ans et demi, condition sine qua non pour convaincre les autorités fédérales de lui apporter une garantie pour un prêt de 1,8 milliard de dollars.



United Airlines est ébranlée par l'importante chute de fréquentation de ses lignes après les attentats du 11 septembre 2001.

La compagnie, ébranlée par la chute de fréquentation de ses lignes après les attentats du 11 septembre 2001, compte échapper ainsi à la loi sur la protection des faillites, dite «chapitre 11».

UAL s'est lancée dans des négociations avec les différentes catégories d'employés, qui ont accepté chacune à leur tour de rogner sur leur feuille de paie. À titre d'exemple, les pilotes ont avalisé la perte de 18 % de leur salaire.

Dernière catégorie à ne pas s'être entendue avec la direction,

les machinistes de l'IAM étaient aussi considérés comme les plus difficiles à convaincre. La compagnie aérienne en règlement judiciaire US Airways s'était déjà heurtée à leur intransigence en août dernier, et elle avait dû prolonger les négociations pour s'entendre avec eux sur un plan de restructuration.

Pour la direction d'UAL, trouver un accord est vital, comme le prouvaient les premières réactions hier. L'action perdue près de la moitié de sa valeur à la Bourse de New York, dégringolant de près de 50 % à l'ouverture avant de remonter à 2,55 \$US, soit une perte de 29,8 % en mi-séance.

Baisse de la cote

L'agence de notation financière Standard and Poor's (S&P) a abaissé la note de la dette à long terme d'United Airlines de «CCC» à «CCC-», en estimant que «le vote des mécaniciens rend la faillite virtuellement inévitable» pour la compagnie. «Bien que la compagnie rouvre des négociations avec son syndicat des mécaniciens, il semble improbable qu'un accord révisé puisse être négocié et approuvé avant que United ait à faire face à une grosse échéance de dette», selon l'analyste

de S&P Philip Baggaley.

Tous les regards sont en effet braqués sur le 2 décembre, qui constitue pour UAL l'échéance d'un prêt de 375 millions. Le p.d.g. Glenn Tilton a déjà fait savoir que sa compagnie pourrait avoir à se déclarer en faillite dès cette date. S&P soulignait toutefois que United Airlines pourrait tirer parti d'un délai de grâce de dix jours ouvrables portant l'échéance au 16 décembre.

Pour se tirer d'affaire, UAL négocie sur tous les fronts, notamment avec les banques. Selon le *New York Times* d'hier, la compagnie pourrait très rapidement arriver à un accord avec une douzaine de banques internationales sur le refinancement de quelque sept milliards de dollars de crédits.

Quant à ses partenaires au sein de Star Alliance, la compagnie allemande Lufthansa a donné hier la la. «Nous avons un accord de principe stipulant que nous aiderons UAL sous certaines conditions», a déclaré le président du directoire Wolfgang Mayrhuber. Avant de préciser, en allusion à un éventuel dépôt de bilan: «Nous voulons être certains de récupérer l'argent s'il se passe quelque chose.»

CARRIÈRES ET PROFESSIONS



déjà plus loin

L'Université de Sherbrooke se distingue par l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans la recherche. Située au cœur des Cantons-de-l'Est, elle offre une qualité de vie exceptionnelle aux quelque 5000 membres de son personnel et à plus de 33 000 étudiants et étudiantes.

DIRECTRICE OU DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Fonction

La directrice ou le directeur de l'Observatoire de l'environnement et du développement durable assume la planification, le développement et la coordination des axes de recherche de l'Observatoire ainsi que la gestion des ressources humaines et financières. Elle ou il a la responsabilité de l'ensemble des projets de développement et de positionnement de l'Observatoire sur les scènes régionale, nationale et internationale ainsi que de la promotion de son rayonnement. La ou le titulaire appuie les chercheurs et les chercheurs dans les efforts de regroupement interdisciplinaire et les assiste dans leurs demandes auprès des organismes subventionnaires.

Exigence de base

Doctorat lié au domaine de l'environnement ou l'équivalent.

Exigences spécifiques

La candidate ou le candidat doit posséder une expérience pertinente en gestion de la recherche en plus d'une excellente connaissance des préoccupations du milieu environnemental au Québec et à l'international. Elle ou il doit

être familier avec les processus de gestion des organisations (gestion des budgets, des ressources humaines, des projets, des équipements) tout en démontrant des qualités d'innovation, de leadership et le sens du travail d'équipe. Enfin, elle ou il doit posséder une très bonne connaissance des langues française et anglaise orales et écrites.

La durée du mandat est de trois ans renouvelable.

Réception des candidatures

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae en mentionnant le numéro de l'offre d'emploi, au plus tard le 20 décembre 2002, avant 17 h, à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
Offre d'emploi n° 02-2-10
2500, boul. de l'Université
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Télécopieur : (819) 821-7330
Courriel : srh@USherbrooke.ca

L'Université respecte le principe d'égalité en emploi pour les femmes.

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

www.USherbrooke.ca/srh



Commission
scolaire
de Montréal

La plus importante
commission scolaire
du Québec est
à la recherche de

Enseignantes et Enseignants

La Commission scolaire de Montréal regroupe 147 écoles primaires et 47 écoles secondaires réparties sur l'île de Montréal. Elle a des besoins urgents à combler dans les champs d'enseignement du préscolaire, du primaire et du secondaire.

La Commission scolaire de Montréal est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants qui ont terminé un programme d'enseignement en :

ADAPTATION SCOLAIRE
PRÉSCOLAIRE - PRIMAIRE
ANGLAIS LANGUE SECONDE
ÉDUCATION PHYSIQUE
MATHÉMATIQUES ET SCIENCES
INFORMATIQUE
et autres disciplines

EXIGENCES PARTICULIÈRES

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné :

• du permis ou brevet d'enseignement ou le relevé de notes attestant que les études sont terminées;

• ainsi que de la preuve de réussite de l'examen de français administré par le Céfranc (Centre d'évaluation du rendement en français écrit des commissions scolaires de l'île de Montréal) ou la preuve de réussite du test SEL (Service d'évaluation linguistique) de la Télé-Université

à l'adresse suivante :

CSDM
Service des ressources humaines
Bureau des services au personnel enseignant
Madame Rachel Thériault
3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec)
H1X 3B3
(514) 596-7608 ou 596-7545
site Web : www.csdm.qc.ca

TRAITEMENT

Selon la convention collective en vigueur

La CSDM souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Elle applique des programmes d'accès à l'égalité pour les femmes et les communautés culturelles.

EN BREF

Le groupe Forzani fait d'importants profits et prend de l'expansion

(PC) — Le groupe Forzani, qui exploite notamment Sports Experts au Québec, a annoncé hier un bon développement de ses profits au troisième trimestre et son intention d'inaugurer 16 nouveaux magasins au cours du prochain trimestre. Le plus grand détaillant d'équipements

de sport au Canada a enregistré une hausse de 82 % de ses profits, qui ont grimpé à 10,1 millions (ou 33 ¢ par action), comparativement à 5,6 millions (ou 21 ¢ par action) au cours de la même période l'an dernier. Les ventes ont augmenté de 14,2 %, pour s'établir à 245,9 millions. La compagnie Forzani, dont le siège social se trouve à Calgary, exploite 361 magasins au Canada sous les enseignes Sport Chek, Coast Mountain Sports et Sport Mart, notamment. Depuis une restructuration à la fin des années 1990, la compagnie a pris de l'expansion et a augmenté sa rentabilité.

DIRECTEUR(TRICE) DE PRODUCTION

Les Éditions Libre Expression, maison d'édition de littérature générale, est à la recherche d'un(e) directeur(trice) de production pour l'ensemble de son fonds éditorial.

La personne recherchée a de l'expérience dans le domaine de la production et elle a un sens aigu de l'organisation, beaucoup d'initiative et une oreille attentive aux attentes des éditeurs et des auteurs. Être doué(e) pour le travail d'équipe est un atout recherché.

Sous la responsabilité de la directrice générale, le poste à combler implique : la prise en charge de la planification du programme éditorial ; la coordination de l'équipe de collaborateurs et de fournisseurs ; le suivi du budget de production et sa mise à jour ; le lien avec les auteurs dans toutes les étapes de la production ; le lien avec l'équipe éditoriale et promotionnelle.

Tout cela au sein d'une équipe professionnelle expérimentée.

Les candidat(e)s peuvent faire parvenir leurs curriculum vitae avant le 10 décembre 2002 à l'adresse suivante :

Les Éditions Libre Expression ltée
À l'attention de Madeleine Berthelot
7, chemin Bates
Outremont, Québec
H2V 4V7

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Hausse annualisée de 3,1 % au troisième trimestre

La croissance canadienne donne un coup de frein

AGENCE FRANCE-PRESSE

La croissance canadienne a donné un coup de frein au troisième trimestre, le PIB enregistrant une progression de 0,8 % sur les trois mois précédents, ce qui représente en taux annuel une hausse de 3,1 %, a annoncé hier Statistique Canada.

Au deuxième trimestre, la croissance affichait +1,1 % sur les trois premiers mois 2002 et 4,4 % en taux annuel.

Le Canada, qui se flattait depuis un an de caracoler en tête des pays du G7, s'est fait dépasser par les États-Unis, qui ont enregistré au troisième trimestre une croissance de 4 % en taux annuel et de 1 % d'un trimestre à l'autre. L'ampleur de ce ralentissement dépasse même les attentes des analystes, qui tablaient généralement sur une croissance en taux annuel autour de 3,3 %.

Tendance inquiétante pour le reste de l'année, le ralentissement général s'est particulièrement fait sentir vers la fin du trimestre, le PIB de septembre n'ayant progressé que de 0,1 % en août.

Ces chiffres devraient inciter la Banque du Canada, qui se réunit mardi pour examiner sa politique



REUTERS

Jusqu'à présent, la Banque du Canada est la seule des grands pays industrialisés à avoir relevé ses taux, et ce, à trois reprises depuis le printemps, avec des hausses de 25 points chacune.

monétaire, à garder inchangé son taux directeur, à 2,75 %, malgré une inflation qui a bondi en septembre à 3,2 % en taux annuel, poussée par les prix de l'énergie, des cigarettes et des primes d'assurances automobiles.

Jusqu'à présent, la Banque du

Canada est la seule des grands pays industrialisés à avoir relevé ses taux, et ce, à trois reprises depuis le printemps, avec des hausses de 25 points chacune.

Statistique Canada souligne cependant que, si le rythme de la croissance au troisième trimestre

est «plus lent», il reste «tout de même bon», l'activité dans le secteur de la construction de logements neufs — tirée par la pénurie — et des exportations «représentant la vigueur».

Le secteur de la fabrication a été dominé par la production ac-

crue de véhicules automobiles en réponse à la demande étrangère, principalement américaine, note l'institut, qui souligne aussi «une demande accrue d'électricité». De fait, grâce à des ventes records d'automobiles et de pièces d'automobile, les exportations de produits canadiens ont fortement augmenté au troisième trimestre, avec une progression de 2,3 %, la plus forte en dix trimestres.

Le rythme de croissance de la demande intérieure, qui tirait depuis plus d'un an l'économie canadienne, a ralenti d'environ la moitié par rapport à celui observé au deuxième trimestre, souligne l'institut. Les dépenses de consommation sont restées quasi inchangées, alors qu'elles progressaient d'environ 1 % aux précédents trimestres, et les dépenses en capital des entreprises ont ralenti.

L'investissement des entreprises en usines et en matériel n'a en effet augmenté que de 0,5 %, après 2,2 % au deuxième trimestre. En dépit de la reprise des bénéfices et des faibles taux d'intérêt, l'investissement est demeuré environ 5 % inférieur au sommet atteint au troisième trimestre de 2001, note Statistique Canada.

EN BREF

America West Airlines au Canada

(PC) — Le transporteur America West Airlines, à l'inverse de la tendance d'autres sociétés américaines de ce secteur, a décidé d'enrichir son offre de services aux Canadiens. Le transporteur à bas tarif dont le siège social se trouve en Arizona s'apprête à faire concurrence à Air Canada sur deux trajets populaires. Le premier, un vol direct entre Toronto et Phoenix, sera offert dès la semaine prochaine, tandis que le second, entre Toronto et Las Vegas, sera disponible à compter du 26 décembre. «C'est toute une décision mais nous sommes raisonnablement optimistes», a déclaré le vice-président des ventes d'America West, Ron Cole. Il est surprenant de voir le nombre de Canadiens qui voyagent ici. Le tarif d'excursion de base pour Phoenix, avant les taxes et autres frais, est de 408 \$. Pour la même destination, le prix le plus bas d'Air Canada, en classe affaires, est de 1000 \$.



Chas Johnson
Fils Inc.

Venez voir
notre collection
«Gloverall»
et nos
foulards écossais

1184 PLACE PHILLIPS,
MONTRÉAL, QUÉ. H3B 3C8
TÉL.: 878-1931

200 employés touchés

Domtar ferme ses usines de Daveluyville et de Sault-Sainte-Marie

PRESSE CANADIENNE

La forestière Domtar annonce qu'elle ferme définitivement son usine de seconde transformation de Daveluyville, au Québec, ainsi que son unique exploitation de bois d'œuvre de

feuilless, à Sault-Sainte-Marie, en Ontario.

Au total, 200 employés seront affectés par ces fermetures, lorsque les activités cesseront le 31 janvier prochain. Domtar affirme qu'elle fera tout son possible pour relocaliser les employés qui

le désirent dans ses autres établissements. Elle précise que les employés qui perdront définitivement leur emploi recevront une aide financière et d'autres services pour faciliter leur transition vers un autre emploi.

La compagnie indique qu'une

provision de 18 millions de dollars a été établie en vue de couvrir les coûts liés à ces fermetures.

Le président et chef de la direction de Domtar, Raymond Royer, explique dans un communiqué que la conjoncture du marché du bois d'œuvre est très difficile, que

la surabondance de bois d'œuvre sur le marché nord-américain allié aux droits compensatoires et antidumping ont incité sa compagnie à revoir toutes ses activités et à miser sur les opérations qui offraient le meilleur potentiel dans les circonstances.

Malgré une perte

Mitec Telecom réduit les licenciements

REUTERS

Mitec Telecom a creusé sa perte au deuxième trimestre en raison des faibles ventes de ses produits de réseaux sans fil, a indiqué la compagnie en pleine restructuration.

La compagnie, qui a récemment enfreint ses accords de prêt et remplacé son chef de la direction, a perdu 5,2 millions, ou 22 ¢ l'action, au trimestre terminé fin octobre, contre 515 000 \$, ou 3 ¢ l'action, un an plus tôt. Mitec a imputé une grande partie de sa perte à une dévaluation non récurrente de 500 000 \$ de ses stocks et à une charge de 1,8 million liée à des licenciements.

Les revenus sont tombés à 27,9 millions contre 31,2 millions l'an dernier, a indiqué la compagnie montréalaise dans un communiqué. Comme d'autres fabricants de son secteur, Mitec a été frappé de plein fouet par le repli des dépenses chez les fournisseurs de services de télécommunications.

La compagnie avait annoncé en septembre son intention de supprimer des emplois et de vendre des actifs afin de générer assez d'argent pour éviter d'être en défaut de paiement sur sa dette. Mitec a indiqué qu'en dépit du non-respect des conditions imposées par les institutions bancaires après une première violation de

ses conventions bancaires, les banquiers ont continué de collaborer avec la société.

«Une de ces conditions était de réunir des fonds supplémentaires s'élevant au moins à cinq millions et, à ce jour, ces fonds n'ont toujours pas été réunis», a indiqué Mitec. «Nous envisageons présentement toute une gamme d'activités de financement, a dit Keith Findlay, directeur financier. Bien qu'il soit trop tôt pour faire des déclarations définitives, nous allons faire des annonces de nos progrès en temps opportun.»

Mitec a par ailleurs réduit ses plans de licenciements. La compagnie avait d'abord l'intention de mettre à pied 150 personnes, mais jusqu'à maintenant ce chiffre ne s'élève qu'à 82 grâce à un programme de temps partagé. La compagnie a également annoncé de nouveaux contrats totalisant 27,9 millions.

Mitec prévoit des revenus «essentiellement uniformes» pour les deux prochains trimestres mais la réduction des coûts lui permettrait d'afficher un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement d'ici la fin de l'exercice en cours.

Par ailleurs, Myer Bentob, ex-chef de la direction, a abandonné son poste de président du conseil d'administration et sera remplacé par Thomas Kaneb, actuellement le président du conseil de Sigma-Point Technologies.

Bravo au lauréat!



Juan Cesar «Tito» Scaiano

L'Université d'Ottawa se réjouit de compter parmi les siens Juan Cesar «Tito» Scaiano, récipiendaire de la Médaille d'or Gerhard-Herzberg en science et en génie, un honneur comparable à un prix Nobel. Ce chercheur de renommée internationale est le deuxième membre du Département de chimie de l'Université d'Ottawa à recevoir la médaille Herzberg depuis sa création par le CRSNG en l'an 2000.

Pour en savoir davantage sur la recherche de pointe effectuée à l'Université d'Ottawa, consulter notre site Web.



Université d'
University of
Ottawa

www.uottawa.ca

Plus de vie à la vie
des jeunes, des familles
et de la communauté



We build strong kids,
strong families,
strong communities



AVIS DE NOMINATION

Suzanne Aboud, présidente du Conseil d'administration du YMCA de Montréal, est heureuse d'annoncer la nomination de monsieur Stéphane Vaillancourt à titre de président-directeur général du YMCA de Montréal.

Détenteur d'un baccalauréat en génie électrique de l'École Polytechnique de Montréal et d'une maîtrise en gestion des affaires de l'Université McGill, monsieur Vaillancourt a eu une carrière fructueuse chez Bell Canada, Stentor et Connexion qui l'a mené à des fonctions de haute direction en gestion, stratégie et développement des affaires.

Outre ses nombreuses responsabilités professionnelles et personnelles, monsieur Vaillancourt s'est engagé depuis plusieurs années dans diverses activités socio-communautaires auprès des jeunes et des personnes âgées, notamment à titre de président du Conseil d'administration des «petits frères des Pauvres».

Depuis 151 ans, le YMCA de Montréal a pour but de développer le potentiel de l'individu et de la communauté par des initiatives de mobilisation, d'éducation populaire, d'organisation communautaire et de développement local, de concert avec d'autres organismes. Il œuvre notamment auprès des enfants et des personnes âgées, des démunis et des familles, des nouveaux arrivants et des jeunes en difficulté. Les dix centres du YMCA de Montréal sont fréquentés chaque année par près de 130 000 personnes qui profitent des multiples programmes de développement communautaire, de développement de l'enfant et de la jeunesse, ainsi que des activités de conditionnement physique. Constituant le plus important réseau communautaire de la région métropolitaine, le YMCA est reconnu pour son caractère multiculturel, son bilinguisme, son remarquable engagement dans la communauté et la diversité des programmes offerts. Il fait figure de pionnier en matière communautaire. Le YMCA de Montréal fait partie du réseau canadien qui regroupe 64 associations. Le réseau mondial rallie 2 500 associations, présentes dans 135 pays.

Hartco hausse son bénéfice au troisième trimestre

(Reuters) — Le détaillant informatique Hartco a rapporté jeudi une hausse de son bénéfice au troisième trimestre, en raison notamment d'une réduction de ses dépenses et de l'augmentation des revenus provenant de ses acquisitions. Hartco, qui détient entre autres la chaîne Compu-

Smart, a déclaré un bénéfice net de 1,8 million, ou 13 ¢ par action, pour la période se terminant le 2 novembre. Le détaillant avait rapporté des profits de 490 000 \$, ou 4 ¢ par action, pour le même trimestre un an plus tôt. Son chiffre d'affaires s'est élevé à 150,6 millions, contre 140,5 millions un an auparavant. Le détaillant s'attend à une stagnation de la demande pour les ordinateurs dans la première moitié de 2003. Il prévoit toutefois contrer ce ralentissement en élargissant sa gamme de produits et en ouvrant de nouvelles boutiques en 2003.

LEALPHABÉTIK

Titres	Volume	Haut	Bas	Form.	Var.
A					
Acc sys	13250	2,700	2,580	2,660	-0,40
AD Opt	4060	3,200	3,150	3,150	-0,10
ADP GFI	235650	1,700	1,650	1,670	-0,09
ADP GFI	199405	2,700	2,510	2,550	-0,40
ADP GFI	3600	2,210	2,200	2,210	-0,10
Agf B1	102556	16,000	15,550	15,750	-0,20
AIC Divp	730	22,250	22,000	22,000	0,00
AIC Divp	50	26,500	26,000	26,500	-0,50
Amc amb	4000	2,300	2,200	2,300	-0,10
Amc amb	8000	1,450	1,450	1,450	-0,50
Amc amb	8700	14,500	14,000	14,400	-0,50
Art adv	2900	2,800	2,660	2,800	-0,10
Art adv	13500	1,500	1,400	1,500	-0,10
ATI tech	11719	12,800	12,450	12,450	-0,40
ATS Auto	152119	12,300	12,000	12,100	-0,10
Autos T	15800	19,500	19,250	19,400	-0,20
Aber din	31520	27,450	26,820	27,450	-0,50
Adheron	42955	8,200	8,100	8,150	-0,10
Adheron	753339	12,100	11,800	11,900	-0,10
Alenta	14700	4,900	4,800	4,900	-0,10
Adheron	2200	2,300	2,200	2,300	-0,10
Adheron	9500	1,110	1,115	1,115	-0,05
Adheron	65400	0,240	0,210	0,210	-0,10
Adheron	9500	4,150	4,100	4,150	-0,05
Adheron	91167	5,900	5,100	5,400	-0,30
Adheron	279392	14,700	14,200	14,400	-0,60
Adheron	325480	12,700	12,500	12,600	-0,10
Adheron	590	1,400	1,400	1,400	-0,10
Adheron	3500	3,500	3,240	3,500	-0,10
Adheron	210089	5,910	5,750	5,300	-0,80
Adheron	26430	3,900	3,750	3,900	-0,10
Adheron	2000	1,950	1,850	1,950	-0,10
Adheron	1000	26,200	25,500	25,500	-0,70
Adheron	3904	1,110	8,850	9,110	-0,20
Adheron	2000	0,050	0,050	0,050	-0,10
Adheron	390700	0,100	0,060	0,060	-0,10
Adheron	790	4,950	4,700	4,950	-0,20
Adheron	9800	4,500	4,370	4,500	-0,20
Adheron	62671	26,900	26,500	26,900	-0,40
Adheron	9750	25,500	25,100	25,500	-0,40
Adheron	1000	16,000	15,800	16,000	-0,20
Adheron	22035	13,500	13,420	13,500	-0,10
Adheron	2075	4,570	4,470	4,470	-0,10
Adheron	462	25,900	25,500	25,900	-0,40
Adheron	100	15,500	15,500	15,500	-0,50
Adheron	29636	15,500	15,500	15,500	-0,50
Adheron	29000	0,550	0,550	0,550	-0,10
Adheron	14754	9,400	9,250	9,270	-0,10
Adheron	127762	0,390	0,390	0,410	-0,10
Adheron	73300	0,170	0,160	0,170	-0,10
Adheron	4000	6,250	6,250	6,250	-0,10
Adheron	7500	2,900	2,900	2,900	-0,10
Adheron	14	0,000	0,000	0,000	-0,10
Adheron	6520	11,300	11,310	11,400	-0,20
Adheron	2900	1,500	1,500	1,500	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	15620	60,950	59,250	59,400	-0,20
Adheron	20800	2,250	2,200	2,200	-0,10
Adheron	64000	0,800	0,800	0,800	-0,40
Adheron	22000	2,250	2,20		

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Apprenez à faire fructifier votre argent avec la **classe virtuelle Pro-Placement**.

www.globetrotter.net/proplacement

Abonnez-vous pour un an à la **classe virtuelle Pro-Placement** et obtenez en prime le logiciel Makisoft de Fortune 1000.

www.globetrotter.net/proplacement

Faire des retraits du REER de son conjoint

Le 23 mars dernier dans Le Devoir, vous répondiez à une question que je vous avais posée concernant le retrait du REER de ma conjointe à son nom. Je vous remercie beaucoup de votre attention. Fort de votre réponse, je me suis présenté dernièrement chez le courtier pour retirer une première tranche du REER. La dame m'a alors annoncé que c'est moi qui paierais de l'impôt, naturellement, sur la base de mon revenu. Ceci contredit, je pense, votre avis. Pouvez-vous m'indiquer si vous maintenez votre opinion? Merci beaucoup.

L. B.

Je n'ai pas pu retracer à temps l'article en question. Vu cependant l'urgence de votre situation, je me permets de répondre immédiatement à vos interrogations.

Voici les règles touchant les éventuels retraits du REER de votre conjointe. Si elle cotisait elle-même à son REER, les retraits seront ajoutés à son revenu imposable de l'année où lesdits retraits ont été effectués.

Si, par contre, c'est vous qui cotisiez au REER de votre conjointe, alors là les règles d'attribution entrent en jeu. C'est-à-dire que les retraits en question pourraient s'ajouter au nom du cotisant au régime (en votre nom, donc) et non au nom du bénéficiaire dudit régime (en l'occurrence, ici, votre conjointe).

Les règles en question stipulent ce qui suit: si vous versez des cotisations au REER de votre conjointe et que celle-ci retire ces sommes dans l'année où vous versez ou dans les deux années civiles suivantes, le montant ainsi retiré doit être inclus dans votre revenu (et non dans celui de votre conjointe). Si votre situation correspond à la situation décrite précédemment, vous devrez, oui, ajouter lesdits retraits à votre revenu imposable.

Il existe cependant une façon très précise de contourner cette règle. Avant que votre épouse n'effectue des retraits de son REER, il doit s'écouler trois années consécutives où aucune cotisation n'a été faite par vous à son REER. A cette condition, les retraits effectués par votre conjointe seront alors imposables en son nom. Et, si elle ne travaille pas, les retraits du REER ne seront pas imposables jusqu'à concurrence des crédits d'impôt de base alloués à chaque contribuable.

Pour profiter de cette largesse du fisc, voici généralement la stratégie fiscale préconisée: vous cotisez trois années consécutives au régime de votre conjointe. Puis, pour les trois années subséquentes, vous cotisez uniquement à votre REER et non à celui de votre conjointe. A la sixième année,

vos retraits du REER de votre conjointe peuvent alors être retirés sans être imposables à son régime. La logique est la suivante: à la sixième année, votre conjointe effectue un retrait; elle le fait cependant alors que vous n'avez pas cotisé à son régime et que les règles d'attribution ne couvrent que les retraits portant sur les cotisations faites dans l'année même du retrait et les deux années suivantes. Votre conjointe pourra effectuer d'autres retraits l'an prochain et durant les années subséquentes, et ce, tant et aussi longtemps que vous ne cotiserez pas de nouveau à son régime.

De tels retraits du REER de votre conjointe présentent par ailleurs un inconvénient: le crédit d'impôt pour personne mariée (ou conjoint de fait) à charge sera diminué, voire annulé, par les retraits faits par votre conjoint.

Enfin, veuillez toujours limiter chaque retrait à moins de 5000 \$ (vous pouvez cependant en faire plusieurs dans une même année) afin de limiter la retenue à la source exigée par le fisc. Cette retenue à la source est de 25 % du montant retiré s'il ne dépasse pas 5000 \$, de 33 % s'il se situe entre 5000 \$ et 15 000 \$ et de 38 % s'il dépasse 15 000 \$.

cchiasson@proplacement.qc.ca

Classe virtuelle: www.proplacement.qc.ca



Claude Chiasson



Ruée dans les magasins américains

La saison des achats de Noël est lancée

GERSENDE RAMBOURG
AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Des millions d'Américains se sont rués hier dès l'aube dans les centres commerciaux pour profiter des plus importantes promotions avant Noël, certains allant jusqu'à camper dans les parkings ou passer la nuit à faire la queue pour être les premiers dans les boutiques.

Près de cent millions de personnes étaient attendues pour ce «vendredi noir» dans les magasins qui rivalisaient de promotions, certaines limitées à quelques heures, à l'ouverture traditionnelle de la saison de Noël, le jour suivant la fête de Thanksgiving.

Les journaux étaient remplis d'offres promotionnelles, et les médias locaux offraient conseils et recommandations pour dénicher les meilleurs affaires dans des magasins ouverts parfois dès 5h le matin.

Comme dans tout le pays, les centres commerciaux de Los Angeles ont été pris d'assaut dès le petit matin. «La foule est encore plus impressionnante cette année», a déclaré Annette Bethers, directrice du marketing du centre commercial Glendale Galleria, l'un des plus importants de l'agglomération. «Les acheteurs défilent les uns après les autres.»

Quand le centre situé au nord-est de Los Angeles a ouvert ses portes, à 5h le matin, quelque 500 personnes se trouvaient déjà dans la queue, contre 400 l'an dernier, selon Mme Bethers. Des foules comparables s'étaient rassemblées devant la plupart des



REUTERS

centres commerciaux et des grands magasins californiens, dont la majorité avait ouvert entre 5h et 6h. Plusieurs parkings avaient même été envahis par des dizaines de tentes, où des clients déterminés ont passé la nuit.

Selon Erica Boatman-Dixon, directrice du marketing du centre commercial Westside Pavillion, une petite centaine de personnes faisaient la queue avant même l'ouverture du principal magasin de jouets. Les

acheteurs se sont précipités en priorité sur tous les gadgets Harry Potter et les insaisissables poupées Barbie, selon elle. «C'est très satisfaisant, at-elle noté. Il y a nettement plus de monde que l'an dernier.»

Les responsables des magasins redoutaient que le ralentissement économique, la perspective d'une éventuelle guerre contre l'Irak ou la pluie ne décourageaient certains clients. Outre les offres exceptionnelles, promettant des prix parfois réduits de 70 %, ils avaient mis en place une logistique particulière pour cette folle journée de magasinage.

Au centre commercial de Sherman Oaks par exemple, des navettes gratuites proposaient de transporter les clients chargés de paquets jusqu'à leur voiture. A New York, un système de navettes gratuites avait également été mis à la disposition des consommateurs pour se rendre à Woodbury Common, énorme centre commercial de plusieurs centaines de magasins situé à une heure au nord de la métropole.

La saison des affaires a aussi réveillé des militants de tout poil. Le syndicat du textile UNITE a ainsi appelé jeudi à San Francisco les consommateurs à boycotter les magasins Gap, accusés d'exploiter la main-d'œuvre dans ses usines du Tiers-Monde. Et dans le quartier chic de Beverly Hills, à Los Angeles, des militants avaient prévu de défilier hier pour protester contre les achats de manteaux de fourrure.

Selon un sondage Gallup, les consommateurs américains devaient dépenser en moyenne 769 \$US cette année en achats de Noël.

Les ventes sur Internet sont plus populaires que jamais auprès des Américains

ROB LEVER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La saison des achats de Noël sur Internet a démarré en fanfare aux Etats-Unis, en dépit de prévisions moroses pour le secteur la distribution en général.

Avant même le démarrage officiel de la saison qui a commencé hier, au lendemain de la fête de Thanksgiving, la société spécialisée comScore avait révélé que le commerce de détail sur Internet avait progressé de 53 % par rapport à l'année précédente durant la semaine s'achevant le 22 novembre, pour atteindre 1,6 milliard de dollars, ou 988 millions (+36 %) en excluant les ventes de voyage.

La vente en ligne de livres est notamment en hausse de 31 % par rapport à l'année dernière, et la plupart des autres secteurs sont également en hausse, à l'exception toutefois de l'équipement informatique. La progression des ventes de voyage sur le Net est particulièrement spectaculaire, avec une hausse de 92 % par rapport à 2001, une année où le secteur du tourisme était sinistré à la suite des attentats du 11 septembre.

«Globalement, les ventes en ligne sont robustes, et la faiblesse enregistrée pour l'équipement informatique correspond à la situation générale du secteur», a déclaré une vice-présidente de comScore, Michelle David Adams. «Les chiffres de la semaine dernière paraissent importants parce que Thanksgiving était intervenu plus tôt en 2001 et que cette année-là avait été marquée par d'autres événements pesant sur le commerce. Mais même en tenant compte de cet effet, les données rassemblées par comScore révèlent une progression significative au fur et à mesure qu'on se rapproche des fêtes de fin d'année.»

Les analystes s'attendent à ce que la progression du commerce sur Internet dépasse cette année celle de l'ensemble des ventes de détail, pour lesquelles l'agence de notation Standard and Poor's table sur une croissance limitée à 2 à 3 %.

Un joyeux Noël en perspective

Les ventes de fin d'année sur Internet pourraient atteindre 12,9 à 17,5 milliards de dollars, selon la société eMarketer, qui s'attend à une hausse, modérée pour le secteur, de 16 %. «Cette année, l'économie américaine continue à faire preuve de faiblesse», estime cette société, qui souligne que «la confiance des consommateurs est plus basse, le chômage reste fort et les marchés boursiers restent volatils. Mais il est encore possible que les détaillants sur Internet aient un joyeux Noël».

«Le simple fait qu'on atteigne une croissance à deux chiffres est une excellente nouvelle, si on compare avec les chiffres globaux du commerce», souligne un analyste de eMarketer, Nevin Cohen, qui considère que «les dépenses de fin d'année sur Internet sont un éclair de lumière dans un paysage globalement morose».

Le département du Commerce, pour sa part, a révélé que les ventes sur Internet avaient progressé au troisième trimestre de 34,3 % par rapport à la même période de l'an dernier, pour atteindre 11,06 milliards de dollars.

Les ventes Internet occupent une part modeste, mais croissante, dans les chiffres du commerce aux Etats-Unis: elles ont représenté 1,3 % des ventes au troisième trimestre, contre 1,1 % l'an dernier. Selon la société GartnerG2, les internautes dépenseront cette année 800 millions de dollars en cadeaux, dont en moyenne 235 \$US, soit plus du quart, dépensés sur Internet.

Cours-Vidéo sur CD-ROM

Bourse: la recette gagnante



8 CD-Rom
45 clips vidéos
6 heures 30 de cours

la boutique
decisionplus.com

Téléphone: (514) 392-1366 Sans frais: 1-877-392-1366 Internet: boutique.decisionplus.com

TAUX HYPOTHÉCAIRES

Des services gratuits*, offerts 7 jours sur 7.

Le meilleur taux, tout simplement

514 287-1211

1 800 798-7738

www.multiprets.ca

Multi-Prêts
COURTIER HYPOTHÉCAIRE

MULTI-PRÊTS HYPOTHÉCAIRES
COURTIER MACKENZIE & ASSOC.

* Hypothèque résidentielle, propriétaire occupant.

* Taux sujets à changement sans préavis.

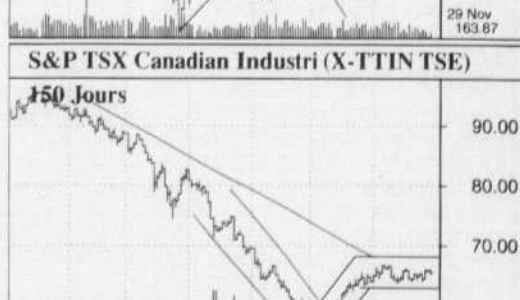
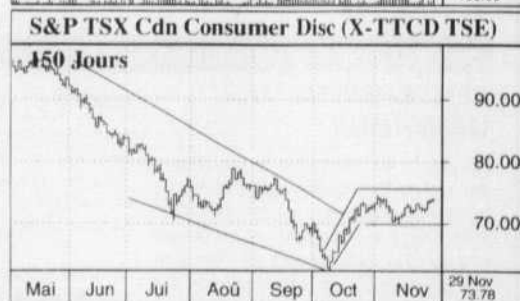
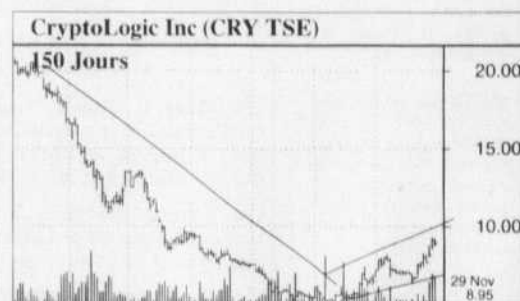
ANALYSE TECHNIQUE

Des tonnes de copies

Michel Carignan

Depuis le revirement haussier des secteurs des technologies, des biotechnologies, des finances et de l'information, on attend toujours de voir les autres secteurs prendre une direction. Le secteur pétrolier et les aurifères se retrouvent sur leur support des quatre derniers mois, tel qu'illustré par le graphique des aurifères (TSE TTGD). Deux autres secteurs, en l'occurrence les produits de consommation de luxe (TSE TTCD) et le secteur industriel (TSE TTIN), démontrent une formation clairement horizontale. La sortie à la hausse confirmerait un revirement haussier. En attendant, les acheteurs continuent de ruiner sur certains titres. Encore une fois cette semaine, nous avons vu de nombreux titres en revirement haussier dans plusieurs secteurs; Fairfax Holding (TSE FFH) et Cryptologic (TSE CRY) en sont deux exemples. Remarquez le changement évident de leur tendance baissière en tendance haussière. Sans pouvoir les montrer, je peux quand même vous en nommer quelques-uns: Cameco (CCO), Hydrogenics (HYG), Inco (N), GSI Lumonics (LSI), Forzani Group (FGL), Bell Emergis (IFM), JDS Uniphase (JDU), Hudson Bay (HBC), Conjuchem (CJC), Sierra Wireless (SW) et Zarlink Semiconductor (ZL).

Pour ceux qui sont aptes à profiter de ces mouvements, le marché vaut donc vraiment la peine qu'on s'en occupe à l'heure actuelle. Depuis deux mois, plusieurs dizaines de titres ont bougé d'un pourcentage appréciable. Les mouvements de 20 % à plus de 100 % n'ont pas été rares. J'avoue que pour profiter des mouvements qui se produisent sur quelques semaines, il faut avoir des notions minimales en analyse technique. Il y a à peine quelques années, ceux qui utilisaient des graphiques pour prendre leurs décisions passaient pour des extraterrestres. Maintenant, cette technique est des plus répandues. Je suis même convaincu qu'il est devenu nécessaire, pour réussir, d'avoir un minimum de connaissances en la matière.



LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 28 novembre 2002 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
HSBC Canada	1,10	2,00	3,00	3,80	5,55	5,10	6,00	6,80
Nationale	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	4,95	6,00	6,70
Royal	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	4,90	6,00	6,70
Scotia	1,10	2,00	3,25	4,15	5,45	4,80	5,90	6,70
TD	1,10	2,00	3,00	3,60	5,55	4,90	6,00	6,60
B. Montréal	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	5,10	6,00	6,70
CIBC	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	5,10	6,00	6,70
Desjardins*	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	4,95	6,00	6,70

* Taux suggérés par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins	1,10	2,00	3,00	4,05	5,55	4,95	6,00	6,70
Gr. Investors	—	2,00	3,00	4,05	5,55	4,90	6,00	6,70
Capitale Ass.	1,00	2,00	3,00	4,05	5,54	4,94	5,99	6,69

1 AN	3 ANS	5 ANS
3,90%*	4,75%*	5,45%*
Marché 5,10%	Marché 6,00%	Marché 6,80%

Taux garantis jusqu'en juillet 2003

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Sur Internet:
www.ledevoir.com/offres.html
www.ledevoir.com/avis.html

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE :
CREAMODE INC.
433, Chabanel Blvd.
Montréal, QC H2N 2J3
AVIS est par les présentes donné que CREAMODE INC. a fait cession de ses biens le 25 novembre 2002, et que la première assemblée aura lieu le 11 décembre 2002, à 14 h 30, au 7100, rue Jean-Talon Est, bureau 600, Anjou (Qc) H1M 3S3.
Daté le 26 novembre 2002.
Johanne Serpone, CIPF
Le Groupe Serpone,
Syndic de Faillite Inc.
7100, rue Jean-Talon Est
Bureau 600, ANJOU
(Québec) H1M 3S3
Tél. : 355-6553
Téléc. : 355-8423

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO. 500-12-266339-021
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
VINCENTE CARLOS
CONTRERAS
Requérant
c.
DORA MARIA DEL CARPIO
PALOMINO
Intimée

ASSIGNATION
Ordre est donné à DAME DORA MARIA DEL CARPIO PALOMINO de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, Montréal (Québec), dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.

Une copie de la déclaration de divorce, affidavit, déclaration de l'avocat, avis relatif à la contestation, certificat du greffier, inventaire des pièces, procès et affidavit de production a été remise au greffe à l'intention de DAME DORA MARIA DEL CARPIO PALOMINO
Montréal, le 26 novembre 2002
MICHEL PELLERIN
GREFFIER-ADJOINT

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC.
syndic
Avis de la première assemblée

Dans l'affaire de la faillite de :
AGRIVISION 2000 INC.
corporation légalement constituée ayant sa place d'affaires au 396, rue Principale, St-Thomas d'Acquin (Qc) J0H 2A0.

Faillite
AVIS est par les présentes donné que AGRIVISION 2000 INC. a fait cession le 19^{er} jour de novembre 2002 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 9^{er} jour de décembre 2002 à 14 h 00, au bureau du SYNDIC.

Ce 21^{er} jour de novembre 2002.

PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC.
Syndic
SYLVAIN PROULX, CA, CIPF
Syndic Administrateur

101, Roland Therrien,
bureau 380, Longueuil
(Québec) J4H 4B9
Tél. : (450) 670-1040
Téléc. : (450) 670-1542

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE COUR: 500-05-036378-972
COUR DU QUÉBEC, LE PROCUREUR GÉNÉRAL, Partie demanderesse, VS BOBBY HEIGHT, Partie défenderesse. Le 12 décembre 2002 à 13h00 de l'après-midi, au domicile du défendeur, au numéro 7072, Guy en la ville d'Anjou, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile Buick Regal, 1992, bleu, immatriculé 278 BEZ. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 27 novembre 2002. DENIS TEASDALE, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE COUR: 560428046. COUR MUNICIPALE, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE, Partie demanderesse, -vs- LES PLASTIQUES ARC-EN-CIEL INC., Partie défenderesse. Le 11 décembre 2002 à 13h00, au 959, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Saab 9000 1993, immatriculé FX14042, portant le numéro de série:

Y5CK65B2P1025905. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 28 novembre 2002. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE COUR: 56090344. COUR MUNICIPALE, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE, Partie demanderesse, -vs- LES PLASTIQUES ARC-EN-CIEL INC., Partie défenderesse. Le 11 décembre 2002 à 13h00, au 959, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Saab 9000 1993, immatriculé FX14042, portant le numéro de série:

Y5CK65B2P1025905. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 28 novembre 2002. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, NO DE COUR: 563287734. COUR MUNICIPALE, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE, Partie demanderesse, -vs- GUAY, REAL. Partie défenderesse. Le 11 décembre 2002 à 13h00, au 959, rue Louvain est, en la ville et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: un véhicule automobile de marque Chevrolet Cavalier 1988, immatriculé NWE228, portant le numéro de série: 1G1JE1115J255902. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 28 novembre 2002. GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO DE COUR: 200-22-021787-023. COUR DU QUÉBEC, ACIERS PICAARD INC., Partie demanderesse, VS LEXA METALS & PLASTICS INC., Partie défenderesse. Le 12 décembre 2002 à 11h00 de l'avant-midi, au lieu d'entreprise de la défenderesse au numéro 100, boul. Hymus #H, en la ville de Pointe-Claire, district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de

Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 2 classes latérales à tirons chacun: 1 bureau et 1 crédenne en bois avec dessus couleur noir; 2 chaises tubulaires avec dessus en tissu couleur gris; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 27 novembre 2002. DENIS TEASDALE, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE ST-HYACINTHE, NO DE COUR: 750-02-004332-025. COUR DU QUÉBEC, GEORGES ADAM, Partie demanderesse, VS FRANÇOIS BOVIN ET CHRISTIANE BRISSON, Partie défenderesse. Le 16 décembre 2002 à 13h00 de l'après-midi, au domicile des défendeurs, au numéro 196, Cartier en la ville de Beloeil, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Toshiba 24 po. couleur; 1 table de l.v. noire vitrée; 1 DVD Pioneer; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. St-Hyacinthe, le 27 novembre 2002. ALPHÉDOR CURNOWER, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER & ASSOCIÉS, HUISSIERS. TEL: (514)397-9277.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, NO DE COUR: 505-32-013245-015. COUR DU QUÉBEC, GUY STE-MARIE, Partie demanderesse -vs- LOUISE DUBOIS, Partie défenderesse. Le 12 décembre 2002 à 13h00 heures de l'après-midi, au domicile de la défenderesse, au numéro 139 Prince-Édouard, en la ville de Otterburn Park, district judiciaire de St-Hyacinthe, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 véhicule automobile Mercedes blanc, 190E, immatriculé HJP 269, 1 filière 3 tirons, latérale; 1 bureau d'affaires brun 9 tirons; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Lemoine, le 27 novembre 2002. ALPHÉDOR CURNOWER, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS, TEL: (450)466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE QUÉBEC, NO DE COUR: 505-17-001183-021. COUR SUPÉRIEURE, LES SYSTEMES BELMONT INC., Partie demanderesse -vs- ANDRÉ SIMARD, Partie défenderesse. Le 12 décembre 2002 à 10h30 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur, au numéro 2919, Thomas Vallin en la ville & district judiciaire de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de la partie défenderesse saisis en cette cause consistant en: 1 exerceur York Silverstrike; 1 vélo Velo Stout; 1 vélo Le Circuit; et autres biens saisis en cette cause. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. Montréal, le 27 novembre 2002. DENIS TEASDALE, HUISSIER DE JUSTICE, GRENIER POISSANT & ASS., HUISSIERS, TEL: (450)466-2628.

AVIS DE CLOTURE D'INVENTAIRE
Avis est donné conformément au Code civil du Québec de la clôture de l'inventaire en regard de la succession ISABELLE DELLE FONTANE CATALDI, née le 21 avril 1919 en son vivant domiciliée et résidant au 4346 Old Orchard, ville de Montréal, province de Québec, H3A 3B4, et décédée le 3 mai 2001. Cet inventaire peut être consulté par toute personne ayant un intérêt, à l'adresse Beauchamp et Gilbert, notaires, au 390 Boul. St-Joseph est, Montréal, province de Québec, H2T 1J6.
Montréal, le 30 novembre 2002
Beauchamp et Gilbert, notaires
Par Cindy Gilbert, notaire

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE LONGUEUIL
NO. 505-22-008707-020
PROCÉDURE ALLÉGÉE
COUR DU QUÉBEC
(Chambre civile)
PRESENT:
VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND
Partie demanderesse
c.
Ellsworth SMITH
et
Carole WAINWRIGHT
Partie défenderesse

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

DEUXIÈME PARUTION
APPEL DE SOUMISSIONS N° 02-551
PRÉPARATION ET DISTRIBUTION DE DIVERSES PUBLICATIONS DE LOTO-QUÉBEC
CLÔTURE : LE 11 DÉCEMBRE 2002 11 H, HEURE LOCALE
Loto-Québec désire recevoir des offres relativement à la préparation et à la distribution, à travers la province de Québec, de certaines de ses publications.
Les fournisseurs peuvent obtenir l'information sur l'appel de soumissions en visitant le site Internet de l'entreprise : www.loto-quebec.com
ou en se présentant à :
Direction de l'approvisionnement
500, rue Sherbrooke Ouest, 18^e étage
Montréal (Québec) H3A 3G6
Du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et entre 13 h 30 et 16 h
Émis le 27 novembre 2002

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES • HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340
Sur Internet : www.ledevoir.com/avis.html • www.ledevoir.com/offres.html
Courriel : avisdev@ledevoir.com

Émis le 27 novembre 2002

Avis public

Commission des transports du Québec

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Cet espace est réservé par la Commission des transports du Québec pour informer les personnes intéressées par les demandes introduites à la Commission, et qui doivent être publiées conformément au Règlement sur la procédure de la Commission des transports du Québec (art. 17). Cette rubrique contient également l'information concernant les entreprises sanctionnées par la Commission des transports du Québec en vertu de la Loi sur les transports, la Loi sur le transport par taxi, la Loi concernant les propriétaires et exploitants de véhicules lourds et des règlements en découlant. Dans la section "Avis divers", la Commission publie les renseignements utiles à la clientèle.

LE TEXTE COMPLET ET INTÉGRAL D'UNE DEMANDE PEUT ÊTRE CONSULTÉ À NOS BUREAUX. LES DÉCISIONS PEUVENT ÊTRE CONSULTÉES À NOS BUREAUX OU SUR NOTRE SITE INTERNET.

TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE PRÉSENTER DES OBSERVATIONS POUR APPUYER OU S'OPPOSER À L'UNE OU L'AUTRE DES DEMANDES FIGURANT CI-DESSOUS, DISPOSE D'UN DÉLAI DE 10 JOURS DE LA DATE DE LA PUBLICATION POUR LE FAIRE EN S'ADRESSANT AUX BUREAUX DE LA COMMISSION DES TRANSPORTS. CES OBSERVATIONS DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DES FRAIS REQUIS.

La Commission vous permet d'obtenir la cote des personnes inscrites au Registre des propriétaires et des exploitants de véhicules lourds de trois façons différentes :

- en visitant notre site web;
- en utilisant notre système de réponse vocale interactive aux numéros habituels du service à la clientèle;
- en contactant notre personnel préposé aux renseignements durant les heures d'ouverture de nos bureaux.

Bureau de Québec : (418) 643-5694
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal : (514) 873-6424
545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000
Montréal (Québec) H2M 2V1

Ligne sans frais : 1-888-461-2433

Site web : www.ctq.gouv.qc.ca

Nos heures d'ouverture sont, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 exception faite du mercredi où les services à la clientèle sont offerts de 10 h à 16 h 30.

SANCTIONS : SÉCURITÉ

9044-0306 Québec inc. de Saint-Laurent présidée par M. Georges Khoury est déclarée totalement inapte.
Attribution d'une cote «insatisfaisante»
Décision MCRC02-00329

9016-5812 Québec inc. de Saint-Pamphile présidée par M. Richard Ancil est déclarée totalement inapte du 1^{er} au 6 décembre 2002.

Attribution d'une cote «insatisfaisante» du 1^{er} au 6 décembre 2002.
Décision: QCRC02-00491

Transport Gabriel Dupuis inc. de Saint-Cyprien est déclarée totalement inapte du 4 au 7 décembre 2002.
Attribution d'une cote «insatisfaisante» du 4 au 7 décembre 2002.
Attribution d'une cote «conditionnelle» à compter du 8 décembre 2002.
Décision QCRC02-00472

9048-4668 Québec inc. de Lachine présidée par M. Maret Guignard est déclarée totalement inapte du 5 au 18 janvier 2003.
Attribution d'une cote «insatisfaisante» du 5 au 18 janvier 2003.
Attribution d'une cote «conditionnelle» à compter du 19 janvier 2003.
Décision MCRC02-00322

Les Aliments Bégin inc. de Saint-Ludger est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnelle».
Décision QCRC02-00503

Corporation Transport Superkwik de Bolton (Ontario) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnelle».
Décision MCRC02-00298

1252488 Ontario Inc. de Kitchener (Ontario) est déclarée partiellement inapte.
Attribution d'une cote «conditionnelle».
Décision MCRC02-00331

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE AUTOBUS

Q02-04562-2

AUTOBUS ROBIN INC.
737, St-Cyrille
Normandin QC G8M 4S2
ET DEMANDEUR-CÉDANT
TRANSPORT P.G. INC.
141, rue Industrielle
Albanel QC G8M 3H8
TRANSFERTS : NOLISÉ
2-Q-000478-003C
Territoire : Albanel, Dolbeau-Mistassini, Girardville, Saint-Edmond

Catégorie : A6-A5-A4-A3-A2-A1

Permis sans date de fin

2-Q-000478-004D

Territoire : Normandin

Catégorie : A2-A5-A6

Condition/restriction : L'utilisation des véhicules de catégorie 2 est restreinte à des véhicules scolaires construits sur un châssis de camion dont le moteur ne fait pas saillie.

Date de fin : 1^{er} avril 2003

DEMANDES DE NATURE ÉCONOMIQUE TAXI

M02-08506-1

TAXI ST-LAZARE-HUDSON INC.

4459, rue Jolicoeur

Dollard-des-Ormeaux QC H9H 2B1

PROC. : Me Robert Beaulieu

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Supervisor, Shahila

468, rue Spring Garden

Dollard-des-Ormeaux QC H9B 1T1

TRANSFERT : 2-M-220204-001A-002A

Agglomération A.57 Vaudeuil

M02-08509-5

Ceus, Pierre

2117, rue Létourneux

Montréal QC H1V 2N5

PROC. : Me Jean Chayer

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Roussel, Serge

5442, rue Saint-Hubert

Montréal QC H2T 2Y6

TRANSFERT : 6-M-202811-018A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08510-3

Wardini, Eugénie

10755, rue De-Réal, app. 503

Montréal QC H3M 2Y5

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Mauzerolle, Réjean

2, rue des Champs

Saint-Basile-le-Grand QC J3N 1B5

TRANSFERT : 6-M-217231-001A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08516-0

Gauthier, Sylvie Béatrice

231, rue du Buzet

Aylmer QC J9H 7J5

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Succession Pierre Gauthier

4880, rue de Rouen

Montréal QC H1V 1H7

TRANSFERT : 5-M-201509-001A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08519-4

Gauthier, Stephen

30, 2e Avenue

Saint-Placide QC J0V 2B0

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Succession Pierre Gauthier

4880, rue de Rouen

Montréal QC H1V 1H7

TRANSFERT : 5-M-201509-003A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08526-9

Noncius, Charles

12032, 63e Avenue

Montréal QC H1C 2A5

PROC. : Me Jean Chayer

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Aristilde, Marie Ronique

823, rue de Bonsecours

Repentigny QC J6A 7X9

TRANSFERT : 8-M-215993-002A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08527-7

9122-7066 QUÉBEC INC.

104, boul. Hector Papin, app. 3

L'Assomption QC J5W 3K8

PROC. : Me Jean Chayer

ET DEMANDEUR-CÉDANT

9053-7093 QUÉBEC INC.

54, rue St-Joseph

Le Gardeur QC JSZ 2E3

TRANSFERT : 7-M-218436-002A-003A

Agglomération A.56 Le Gardeur

M02-08528-5

Nahlos, Jean

48, rue Port Royal Ouest, app. 316

Montréal QC H3L 2A4

ET DEMANDEUR-CÉDANT

Mayer, Serge

8282, rue St-André

Montréal QC H2P 1Y6

TRANSFERT : 3-M-215261-001A

Agglomération A.11 Montréal

M02-08538-4

Sayah, Georges Wadih

5051, rue Chestnut

Pierrefonds QC H8Z 2A7

ET DEMANDEUR-CÉDANT

SCOVAN INC.

1938, rue Giroux

Longueuil QC J4N 1N5

TRANSFERT : 5-M-219121-001A

Agglomération A.2 Longueuil

M02-08543-4

Oliveira, Mario

4201, rue De Bullion

Montréal QC H2W 2E8

ET DEMANDEUR-CÉDANT

• ÉCONOMIE •

Irak, terrorisme, marchés boursiers

L'économie mondiale nage en pleine incertitude

GÉRALDINE AMIEL
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Éventualité d'un conflit en Irak, terrorisme, correction boursière: l'économie mondiale nage actuellement en pleine incertitude, en dépit des récents chiffres américains encourageants, et devrait rester vulnérable une bonne partie de 2003.

«On s'attend à une reprise mondiale graduelle en 2003 grâce à de nouvelles mesures de soutien aux États-Unis et à l'Europe emboîtera le pas», estime Peter Hooper, chef économiste pour les États-Unis de Deutsche Bank, à New York.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'économie mondiale se dirige vers une embellie, mais pas avant la mi-2003 au moins, après une période hésitante. «Notre destin, c'est une croissance assez modeste pendant plusieurs mois», indique Holger Schmieding, chef économiste

pour l'Europe de Merrill Lynch, à Londres.

A l'appui de ce relatif optimisme, la baisse attendue des taux de la Banque centrale européenne (BCE) et le fait que la Réserve fédérale américaine, qui a déjà assoupli sa politique monétaire, est prête à le refaire. Le rebond des Bourses est également de bon augure: Wall Street a repris près de 20 % depuis septembre, les marchés européens et asiatiques suivent le mouvement.

Risque permanent

Mais les incertitudes actuelles sont telles que, outre une croissance molle, «tout peut arriver», selon Peter Hooper. Même les bons chiffres du PIB américain, qui a progressé de 4 % en rythme annuel au troisième trimestre, ainsi que l'amélioration de la confiance et du marché de l'emploi aux États-Unis ne parviennent pas à effacer des esprits les risques latents.

Depuis les attentats du 11 septembre 2001, «le risque terroriste est maintenant perçu comme permanent et pas seulement accidentel», souligne Patrick Artus, chef économiste de CDC Ixis Capital Markets. «Cela signifie que les secteurs affectés par ce risque — transport, tourisme — seront durablement en difficulté, [étant donné] la hausse généralisée des coûts que ce risque implique», précise-t-il, en soulignant que les primes d'assurance et de réassurance devraient augmenter de 20 % entre 2002 et 2003.

L'éventualité d'une guerre en Irak, et ses conséquences sur les cours du pétrole, occupe aussi les esprits, malgré le redémarrage des inspections de l'ONU sur les sites irakiens. «Lorsqu'un éventuel conflit avec l'Irak sera terminé, l'économie américaine devrait de nouveau accélérer», relève ainsi Bruce Steinberg, chef économiste Monde de Merrill Lynch, à New York.

S'ajoute la baisse des prix en Allemagne, engendrant des craintes de déflation dans la première économie de la zone euro, à l'instar du Japon, rappelle Holger Schmieding. La déflation est un phénomène de baisse des prix qui diminue les profits des entreprises, alourdit leur endettement, les incite à réduire leurs effectifs et décourage la consommation.

L'éventualité de l'éclatement de la «bulle immobilière», alors que la pierre est devenue une valeur refuge en Europe et aux États-Unis, accrédite l'idée que le «risque de récession est substantiel», selon Stephen Roach, chef économiste de Morgan Stanley.

Les marchés boursiers restent à la merci d'un nouveau scandale de fraude comptable. Et les entreprises qui ont beaucoup perdu en Bourse cet été doivent désormais rétablir leurs comptes, à coût de suppressions d'emplois, de frein à l'investissement: «un processus très long», selon Patrick Artus.



REUTERS

Selon certains spécialistes, «on pourrait très bien se retrouver dans une situation où tous les pays de l'Union européenne seront dans la zone euro, sauf la Grande-Bretagne».

La reprise économique s'essouffle



REUTERS

Un centre de recherche d'emploi à Tokyo. Après être resté à 5,4 % cinq mois durant, le taux de chômage au Japon est revenu en octobre à son plus haut d'après-guerre de 5,5 %.

Le taux de chômage japonais atteint des sommets

La production industrielle a subi un nouveau coup d'arrêt et les ménages ont réduit leurs dépenses en octobre

STUART GRUDGINGS
REUTERS

Tokyo — Le taux de chômage japonais est revenu à son plus haut niveau de l'après-guerre en octobre, tandis que la production industrielle a subi un nouveau coup d'arrêt et que les ménages ont réduit leurs dépenses, autant d'éléments tendant à prouver que la reprise économique observée neuf mois durant paraît s'essouffler.

Le taux de chômage a été de 5,5 % au Japon en octobre, contre 5,4 % en septembre, tandis que la production industrielle a baissé pour le deuxième mois consécutif, avec un ralentissement des exportations. La production industrielle a diminué de 0,3 % par rapport au mois précédent, après une contraction révisée de 0,1 % en septembre.

Le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie (METI) a revu en baisse son évaluation de la production industrielle pour la première fois depuis janvier 2001, jugeant qu'elle tendait à se tasser. D'autres indicateurs d'octobre ont montré que la déflation persistait, tandis que les ménages dépensaient moins, la crainte du chômage et la baisse du revenu disponible étant évoquées pour l'expliquer. «Cela montre sans aucun doute que l'économie intérieure est en train de subir une phase déflationniste profonde»,

commente Shinichi Sato (Mitsubishi Securities).

Après sa forte expansion de 3,8 % sur la période avril-juin, la production industrielle s'est peu à peu tassée, dépendante qu'elle est de l'exportation, surtout aux États-Unis. Les exportations ont pourtant augmenté de 5,8 % en octobre par rapport au mois précédent, mettant un terme à quatre mois de baisse, mais les économistes expliquent cette progression par des éléments ponctuels et ils restent sceptiques en dépit de signes de reprise aux États-Unis.

Le METI prévoit pour la production manufacturière une baisse de 0,1 % en novembre mais une hausse de 0,6 % en décembre. Cette baisse inattendue de la production a pesé sur la Bourse mais elle a finalement réussi à inscrire un gain de 0,4 % en clôture.

Chômage record

Après être resté à 5,4 % cinq mois durant, le taux de chômage est revenu à son plus haut d'après-guerre de 5,5 %, observé pour la dernière fois en décembre 2001, les entreprises se restructurant pour s'adapter à une conjoncture morose et à un tassement des exportations. De surcroît, les économistes pensent que ce taux pourrait être élevé — comparativement au taux de chômage de 5,7 % aux États-Unis — sous-estimé l'acuité réelle du problème de l'emploi.

Le nombre de sans-emploi a augmenté de 100 000 en glissement annuel, à 3,62 millions, tandis que la population employée a perdu 500 000 emplois à 63,55 millions. C'est le 19^e mois d'affilée que le nombre de sans-emploi augmente. Le pourcentage de la population active (personnes employées plus les personnes recherchant activement un emploi) a diminué à 61,3 % contre 61,4 %. En revanche, le rapport des offres d'emploi à la demande d'emploi a augmenté à 0,56 contre 0,55 en septembre.

Du côté des entreprises, les perspectives de ce point de vue restent mornes. Fin octobre, le fabricant de PC et de composants électroniques Fujitsu a par exemple annoncé qu'il supprimerait 7100 emplois sur l'exercice 2002-03 clos le 31 mars prochain pour s'adapter à la déprime du marché des matériels de télécoms. Un employé de Fujitsu, quoique ne percevant pas de danger immédiat pour son emploi, ne cachait pas qu'il était inquiet pour l'avenir. «Je crains qu'avec une économie dans un tel état je ne finisse par être licencié un jour ou l'autre», déclarait Katsuhara Kawasaki, 55 ans. Je n'apprécie guère ce gouvernement: il n'y a aucun réformateur réel, alors que nous avons besoin de changements profonds.»

Des dépenses de consommation résistantes constituaient l'un des rares points positifs de la statistique du PIB publiée voici deux semaines, laquelle montrait que la reprise s'était confirmée pendant encore un troisième trimestre, de juillet à septembre. Les analystes redoutent que ce bastion ne tombe lui aussi sous

les coups de boutoir du chômage, de la baisse des salaires et des craintes que suscite la réforme bancaire à venir.

Restructuration bancaire

Si le projet du gouvernement de liquider quelque 50 000 milliards de yens (409 milliards \$US) de créances bancaires douteuses est appliqué dans toute sa rigueur, les faillites risquent de se multiplier. La banque d'affaires Morgan Stanley a jugé cette semaine que 700 000 personnes pourraient alors perdre leur emploi, poussant le taux de chômage à 6,5 %.

Le ministre de l'Économie et des Finances Heizo Takenaka doit présenter les modalités de la réforme bancaire en cours de journée et si cette purge peut s'avérer économiquement efficace à terme, ses bénéficiaires risquent de se faire attendre.

Parmi les nombreux autres indicateurs tombés ce jour, les dépenses des ménages salariés ont baissé de 0,7 % en octobre en glissement annuel. En données mensuelles corrigées des variations saisonnières, ces dépenses se sont contractées de 2,7 %.

Le gouvernement a également annoncé que les prix de détail avaient baissé pour le 37^e mois d'affilée en octobre, montrant que la spirale déflationniste qui déprime les résultats des entreprises depuis plus de trois ans ne semble pas prête de s'enrouler. L'indice des prix de détail hors produits frais s'est contracté de 0,9 % en glissement annuel. Cet indice hors produits frais pour la seule région de Tokyo s'est contracté de 0,7 % en novembre en glissement annuel.

La Suède aura son référendum sur l'euro en 2003

La Grande-Bretagne risque de se retrouver de plus en plus isolée en Europe

ROB BRANCH
AGENCE FRANCE-PRESSE

Londres — La Grande-Bretagne risque de se retrouver de plus en plus isolée en Europe après la décision du gouvernement suédois d'organiser un référendum sur l'adoption de l'euro le 14 septembre 2003, selon des économistes et experts.

Cette annonce «met de la pression sur la Grande-Bretagne afin qu'elle se décide», indique Iain Begg, professeur d'économie à la London School of Economics. «Logiquement, on peut se dire que le gouvernement suédois n'aurait pas décidé d'organiser ce référendum s'il ne pensait pas que le oui pouvait l'emporter. Si c'est le cas, le Danemark pourrait alors suivre la Suède» dans la zone euro, a-t-il ajouté.

«On pourrait très bien se retrouver dans une situation où tous les pays de l'Union européenne seront dans la zone euro, sauf la Grande-Bretagne», souligne M. Begg.

Un oui incertain

Toutefois, la victoire en Suède du oui en septembre prochain est loin d'être assurée. Selon la dernière enquête d'opinion mensuelle de l'institut Sifo, les opposants à l'abandon de la couronne au profit de la monnaie unique européenne représentent 41 % des gens sondés, dépassant les partisans de l'euro (37 %), tandis que 21 % sont indécis.

Paradoxalement, le Danemark, qui a pourtant déjà refusé une fois son entrée dans la zone euro en 2000, semble mieux parti pour adopter la monnaie unique. Selon un sondage réalisé en septembre dernier par l'Institut national de la statistique, 56 % des Danois voteraient oui à l'adhésion du Danemark à la zone euro, 28 % y demeurent opposés et 16 % étant encore indécis.

Le gouvernement britannique s'est théoriquement dit en faveur d'une entrée dans la zone euro, mais l'hostilité de l'opinion publique fait craindre aux spécialistes que le référendum n'ait pas lieu avant les prochaines élections générales, prévues en juin 2006. Selon Brigitte Granville, directrice

de recherches au Royal Institute of International Affairs, il y a très peu de chance pour que le gouvernement de Tony Blair décide d'une date pour un référendum d'ici l'été prochain.

Le ministre des Finances Gordon Brown a pourtant réaffirmé mercredi, lors la présentation de son «pré-budget», que l'évaluation des cinq critères économiques fixés pour l'entrée de la Grande-Bretagne dans la zone euro serait «menée à bien d'ici juin de l'année prochaine».

«On peut discuter pour savoir si les critères sont déjà respectés depuis un certain temps. Mais ce référendum n'a rien à voir avec l'économie. C'est avant tout une décision politique», relève Brigitte Granville. Pour cette spécialiste, comme pour beaucoup d'experts en Grande-Bretagne, la crainte d'une défaite politique devrait inciter le gouvernement à dire que les critères de convergence ne sont pas respectés.

Mais si elle devait décider de rentrer dans la zone euro, la Grande-Bretagne aura un autre défi à relever: persuader l'Union européenne qu'elle n'a pas à rejoindre le mécanisme des taux de change (ERM) avant son admission dans la zone euro. Le traité de Maastricht prévoit en effet que les pays passent deux ans au sein de l'ERM avant de rejoindre la zone euro, cela afin d'éviter une trop forte fluctuation des marchés des changes.

Iain Begg, de la London School of Economics, estime qu'«il est en effet impossible» que la Grande-Bretagne rejoigne l'ERM après en avoir été chassée sans ménagement en septembre 1992, lors du «Black Wednesday». Ce jour-là, des ventes spéculatives de livres sterling obligèrent le gouvernement britannique à relever les taux d'intérêt à un rythme effréné pour tenter d'attirer des capitaux étrangers et maintenir ainsi la livre dans les taux de fluctuation permis par le mécanisme des taux de change.

Les taux d'intérêt britanniques étaient montés jusqu'à 15 %, un taux considéré comme inacceptable par la Grande-Bretagne, qui avait quitté l'ERM.

EN BREF

Manque à gagner pour l'industrie pharmaceutique

(Reuters) — Les réformes du système de santé qu'envisagent plusieurs pays européens amputeront de 2,2 milliards de dollars le chiffre d'affaires annuel de l'industrie pharmaceutique, selon une étude de Lehman Brothers publiée hier. Ces réformes, qui prévoient d'imposer des baisses de prix et de modifier la prise en charge des médicaments, signifient que les mar-

chés pharmaceutiques européen et américain suivront des chemins de plus en plus différents et connaîtront des fortunes toujours plus divergentes, ajoutent les analystes de Lehman Brothers. L'Allemagne, qui se bat aujourd'hui pour réduire son déficit public, envisage de baisser de 6 % les prix des médicaments. L'Italie caresse un projet similaire et la France devrait adopter l'an prochain une réforme dans le même esprit. «La situation politique se dégrade pour les groupes pharmaceutiques», a commenté Jo Walton, analyste du secteur chez Lehman Brothers.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel:
petitesannonces@ledevoir.com

CHARME & PRESTIGE

DEMEURES, AFFAIRES ET LIEUX PRIVILÉGIÉS



RÉGION ULVERTON CANTONS DE L'EST

Loin du chemin, adorable maison centenaire, clins de bois, intérieur rustique, beaux planchers pin, 42 acres (3/4 boisé), étang, ruisseaux. 155 000 \$.

Nicole Gautier, courtier
(819) 826-2348



DEUX-MONTAGNES 114, 28^e Avenue

Maison de style, intérieur de charme. Vastes pièces. Joli jardin et vue sur le lac. À proximité, du train. Belle et accueillante. 244 000 \$.

Nicole Martineau 450.435.2200
La Capitale Rive-Nord, courtier immobilier agréé



MAGNIFIQUE DOMAINE PATRIMONIAL

500 pi. de façade sur le fleuve, coucher de soleil garanti, 45 mi. du centre-ville de Montréal, maison principale de très grande superficie et 2 maisons d'invités, immense piscine creusée, garage double, jardin paysagé, le rêve à votre portée.

1-450-780-0992
Par propriétaire

NOS
ANNONCEURS
OBTIENNENT
DES
RÉSULTATS!

Pour annoncer dans cette section, communiquez avec Jacques A. Nadeau • (514) 985-3322 • 1 800 363-0305 • janadeau@ledevoir.com

I • N • D • E • X

- | | |
|---|--|
| 100 • 199
IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
Achat-vente-échange | 320 Aneublement
335 Bois de l'oyer
350 Animaux |
| 100 Ventes libres
101 Propriétés à vendre
103 Condominiums et co-propriétés
105 Propriétés à revendre
115 Extérieur de Montréal
120 Laurentides
121 Cantons de l'Est
125 Hors-frontières
130 Maisons de campagne
132 Chalets
134 Terres-fermes
135 Terrains
151 Transactions diverses
151 Services immobiliers | 400 • 499
OFFRES D'EMPLOIS
401 Postes cadre et professionnel
402 Éducation
405 Santé • serv. communautaires
408 Secteur culturel
410 Bureaux
415 Secteur informatique
420 Secteur vente
435 Restaurants et hôtellerie
440 Services domestiques
455 Emplois partiel et saisonniers |
| 200 • 299
IMMOBILIER COMMERCIAL
Achat-vente-échange | 500 • 599
PROPOSITIONS D'AFFAIRES
ET DE SERVICES
501 Occasions d'affaires
508 Services financiers
510 Comptabilité
512 Déclaration d'impôts
515 Informatique et bureautique
520 Préparation de C.V.
522 Traduction, rédaction
529 Services professionnels
530 Cours
540 Santé
542 Massothérapie
543 Psychothérapie
544 Croissance personnelle
546 Cardiomancie, astrologie
550 Voyages
555 Garderie
560 Entretien, rénovation
564 Décoration intérieure
570 Tensurage, payagistes
575 Déménagement |
| 300 • 399
MARCHANDISES
301 Œuvres d'art
303 Antiquités
313 Ordinateurs
314 Bureautique
315 Téléphone
318 Mobilier de bureau et acc. | 600 • 699
VÉHICULES
605 Bateaux, yachts, voiliers
695 Automobiles |

AVIS

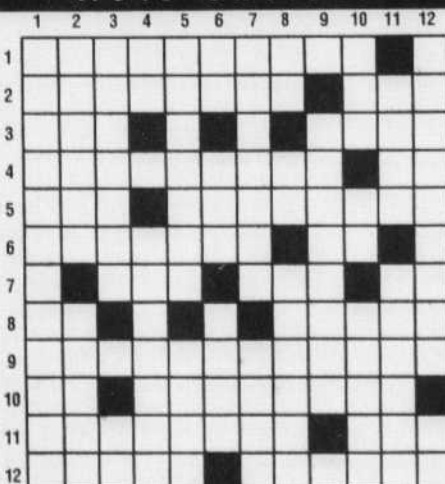
À TOUTS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

MOTS CROISÉS



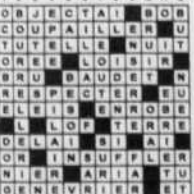
HORIZONTALEMENT

- Se dit d'un arbre de haute tige servant à la décoration.
- Reptile. - Rouge brun.
- Forme larvaire des crustacés. - Embarras.
- Prononcer distinctement. - Argent.
- Partie du pain. - Ses taux sont illécites.
- Hurler. - Pas caché.
- Rutacée. - Roi d'Israël. - Telleme.
- «Avec». - Vertèbre.
- Elle manie les aiguilles.
- Fin de verbe. - Pilote.
- Noire. - Unité de radioactivité.
- Rongé. - Jugulé.

VERTICALEMENT

- Africaine.
- Impasse logique (Philos.). - Colorer.
- Orateur emphatique. - Jeu chinois.
- À demi. - Félin aux griffes non rétract.
- Construction secondaire. - Tunique de l'oeil.
- S'emploie comme coordination. - Défranchi. - Plante odorante.
- Son numéro atomique est 52. - Plaque dans un espace réduit.
- Pendant. - Erbium. - Faire un lattis.
- Qui tire sur le gns.
- Port du Japon. - Ressenti. - Câble de charrette.
- Anarchiste. - Faucon.
- Européenne. - Pronom personnel.

Solution d'hier



LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



100 VISITES LIBRES

OUTREMONT Samedi 13h à 16h
654 Bloomfield. Coprop. 6 1/2, 3^e. 3câc. stat. 169000\$ 514-495-1216

101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

N-D-G.COM
YVAN PELLAND
Century 21 Vision Ltee 489-2780

PRÈS DU PARC LAFONTAINE

Cottage de 3 chambres
+++ espace de 800 p.c.
pouvant devenir garage,
atelier, bureau ou loft! Le
tout sur 3 étages, design
original, plafonds hauts,
foyer, grande terrasse!
Rue tranquille, près mé-
tro. \$ 279.000.

J. GAREAU 514 281-5501

Renaud du Carlier, chr

103 CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

VIEUX MONTRÉAL
Un numéro suffit: 489-2780
YVAN PELLAND,
Century 21 Vision Ltee

105 PROPRIÉTÉS À REVENDRE

PARTICULIER ACHETERAIS
3-4-5 plex. Vieux St-Lambert-Vieux
-Longueuil. Entretien, ensolée.
Francis: 450-671-4511

125 HORS FRONTIÈRES

Caribbes Face à la mer, superbes
condos 1. équipés. Poss. échan-
ge. 69 000\$ US (450) 444-9022
unitedstates100@yahoo.com

130 MAISONS DE CAMPAGNE

ST-ANDRÉ-de-KAMOURASKA
Propriété 75 acres boisée/ferme
Maison 2 étages, 2 bâtiments:
1 atelier, 1 garage/remise.
Site enchanteur, chemin Mississipi.
(418)492-2539

132 CHALET

CADEAU DE NOËL
INOUBLIABLE

Nid douillet. Site exception-
nel entre lac et rivière.
Entièrement rénové,
décoration raffinée.
Claf en main. Rien à faire!
Paradis nautique, golf, ski,
arts, culture, etc. Trop à
dire. Faire voir! À 1 h de
Montréal. Directement du
propriétaire. 210 000 \$
(450) 464-1172
(450) 886-5810

135 TERRAINS

CANTONS DE L'EST, EASTMAN.
Terrain (établi), 4,5 acres.
10 min de la 10. Lac privé, ruis-
seau. Harmonie. Pas d'agents.
125 000\$ (450)539-2807

SOMMET DES LAURENTIDES
Superbes Terrains avec plateaux
Vue panoramique - Tranquillité
(514) 721-1529 (514) 502-9654

160 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

MÉTRO
SHERBROOKE

(accès direct) 1 1/2,
3 1/2, 4 1/2. Vue
Mt-Royal, balcon. Elec.
clim. chauffé, frigo,
cuisinière, piscine, sauna,
buanderie. Tout inclus.
(514) 842-3234

DISCRIMINATION INTERDITE

La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en lo-
cation (ou sous-location), toute per-
sonne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la gros-
sesse, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convic-
tions politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

HÔTEL DE VILLE/DULUTH

6^e ét. rénové, 2 c.c. chauffés. Cachet
spécial. Boiserie découpée, portes
françaises. Entrée lav. Mur brique.
1 250\$ Libre 845-4624, Lilian

LOFT VIEUX-MONTRÉAL

1 200 p.c., 2 c.c., 6 électros, pisci-
ne. Disp. 1^{er} janv. 514-282-8674

MTL-NORD - 4 1/2

2^e, chauffé, eau chaude, frais
peint. Idéal personne seule ou
semi-retraite. 550\$, libre imm.
Pas d'antenne. Ref: (514) 524-9885

N.D.G.

Pour qui aime cuisiner.
5 1/2 rénové, 5 électros. 1^{er} déc.
1 500\$ chauffé. (514)486-4009

OUTREMONT - 1525 BERNARD

Grand 5 1/2, 2 c.c. chauffé, équipé,
eau chaude. 1^{er} Fév. 271-4168

OUTREMONT - 4 1/2 Pr. métro

rue Lajoie, demi s/sol, 2 c.c., 750\$.
libre 1^{er} janv. (514) 381-1740

OUTREMONT, 7 1/2 + s.s. fini

r. de c. duplex, 3 électros, a/c, gar.
Métro. 2 800\$ chauffé. 382-3369

OUTREMONT, pied-à-terre idéal

Lumineux, calme, 4 1/2,
haut duplex, 1 c.c. bureau, balcon.
Frais peint, remis à neuf.
1175\$ chauffé. 272-6107 (jour)

PLATEAU, 8 1/2, bas duplex réno-

vé, 1 500 p.c., près parc Lafontaine
cachet, 4 électros, s.s. fini, jardin
privé. 1^{er} fév. 1 500\$. 522-3202

QUARTIER LATIN, Loft neuf

710 p.c., béton, inson, bois franc,
balcon, vue centre-ville, 4 électros.
Libre. 1150\$. (514) 993-2554

St-Cath. Papineau, 6 1/2, 4 c.c.

CDN, 5 1/2, 3 c.c.
569-4070 866-7281

V. Mont-Royal Superbe logement

renové 7 1/2, 3 c.c., 2 s/bain,
1 675\$ chauffé. Idéal profession-
nel. A voir! (514) 328-7557 p. 183

VIEUX-QUÉBEC

Appartement entièrement équipé
Idéal gens d'affaires ou contractuel.
Disp. sem/mois. (418)692-0316

161 SOUS-LOCATION

ILE-DES-SOEURS
Meublé, exceptionnel 3 1/2, rue
St-Laurent/Libre 1 février au 1 juin.
514-362-9888

164 CONDOMINIUMS À LOUER

AU MONT ST-LOUIS Loft au de-
sign contemporain, 1600 p.c.,
grande mezzanine. Vue sur le ma-
gnifique jardin. Grande terrasse/
garage. Electros fournis. 2 800 \$/m.
DANIELLE MARCOTTE
Agent immobilier 1000, Avenue de Carleton P.L. inc.
514-271-2131

167 MEUBLÉS

PLATEAU, métro Laurier, coquet
5 1/2, h. duplex, 800 p.c., 2 ch. ter-
rasses, pl. bois, meublé avec goût.
Tout équipé. Pour court séjours, 2.
4 ou 6 personnes. 500 \$ ou +sem.
450-967-8488

170 HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***
XVe, superbe appart., 3 1/2, meublé
ancien, t. équipé. 2-4 pers., parc.
Disp. sem/mois. (450) 968-0262

* PARIS - Sem. ou mois

Bastille, Marais et Oberkampf.
(514) 383-9605

À SAISIR! 3^e PARIS XIXe, 1 à

4 personnes. App. clair, 2^e étage,
ascenseurs, garage (514)842-3573

QUÉBEC, St-François. Maison

pour 6 personnes. Sem/mois.
Piscine, BBQ. 514-362-9888

PARIS XVe

Charmant studio neuf tout confort.
Balcon, ascenseur. Sem/mois. 011
-33-608-46-86-36 Viviane

PARIS XVe, coin Lacourbe et Con-

vention, 3 1/2 rénové, tout équipé.
Semaine ou mois. Immeuble Art
Déco, rue très calme.
(450) 465-9014

PROVENCE Mas du XVIIIe s., t.,

équipé, 3 c.c., 2 s/b., cour intérieu-
re, jardin, vue magnifique, 30 min.
Avignon. 2 sem. min. Photos disp.
(514)286-7008 Prop.

175 MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

À 10 MIN. OWL'S HEAD
Maison d'architecte, franc mont.
Superbes couchers soleil. Tt ind.
Non-fum. Pas d'animaux. Idéal
couple/pers. seule. 21 déc.-18 avril
Ref. 3 500\$ (450)672-1407

ESTRIE - Petites maisons de cam-

pagne meublées. St de fond. Libre
jusqu'à mi-mai. Disp. aussi pour
cours séjours. 819-875-5156

MONT-TREMBLANT POUR SAISON DE SKI

Maison de style Suisse,
3 c.c., foyer de pierre, solarium
8 500\$ incluant déneigement,
chauffage et bois de chauffage.
(819) 687-3444

176 CHALET À LOUER

STE-AGATHE DES MONTS

Du 20 déc. au 5 janv, couche 4 à 6 pers.
Visitez www.proprieweb.com/delafontaine
ou 819.326.9321

176 CHALET À LOUER

CHARLEVOIX, résidence victo-
rienne haut de gamme. Site super-
be. 2 magnifiques unités, foyer,
électros. Sem/mois. (514)843-0198
www.3sympatico.ca/ebolements

NOËL À MÉTIS-sur-MER

Maison 4 saisons 5 c.c., foyer, literie
Ski. Sem/mois. (418)936-3993

PARC DU BIC et MÉTIS-sur-MER

Vue fleuve, foyer,
tout équipé. Ouvert à l'année.
www.vieuxloqupdemer.com
(418) 750-5915

STE-ADELE

Maison canadienne
confortable, 3 ch. c., 2 s/bain,
foyer. Location 3 mois minimum.
(450) 229-4682 (450) 979-9760

177 GÎTES, SÉJOURS ET COUVERTES / CAFÉ

PLATEAU, Chambre 1-2 pers.,
cours séjours, cuisine, 300\$/sem.
526-1916, 842-3323, proprietes@ledevoir.com

190 GARAGES, PARKING

MILE-END, face au Parc Jeanne
Mance, garage fermé pour remiser
une auto de décembre à la fin avril.
514-849-5023

161 SOUS-LOCATION

ILE-DES-SOEURS
Meublé, exceptionnel 3 1/2, rue
St-Laurent/Libre 1 février au 1 juin.
514-362-9888

164 CONDOMINIUMS À LOUER

AU MONT ST-LOUIS Loft au de-
sign contemporain, 1600 p.c.,
grande mezzanine. Vue sur le ma-
gnifique jardin. Grande terrasse/
garage. Electros fournis. 2 800 \$/m.
DANIELLE MARCOTTE
Agent immobilier 1000, Avenue de Carleton P.L. inc.
514-271-2131

167 MEUBLÉS

PLATEAU, métro Laurier, coquet
5 1/2, h. duplex, 800 p.c., 2 ch. ter-
rasses, pl. bois, meublé avec goût.
Tout équipé. Pour court séjours, 2.
4 ou 6 personnes. 500 \$ ou +sem.
450-967-8488

190 GARAGES, PARKING

OUTREMONT
Garage privé sur Bernard, espace
extérieur sur Wiseman. 271-4188

192 ON DEMANDE À LOUER

FEMME TRANQUILLE AGÉE DE
45 ANS, non-fumeuse, recherche
1 chambre avec 1/2 pension dans
maison confortable, ensolée/élec,
propre, calme et chaleureuse, dans
un quartier avec arbres, près d'une
montagne et dont la porte d'entrée
principale est face à l'ouest. SVP
communiquer au 514-237-1503.

QUÉBEC

Professeure à l'Universi-
té cherche logement 1^{er} janvier.
De préférence dans Montcalm
ou St-Sacrement. (514) 388-
9849

251 BUREAUX À LOUER

40, chemin Bates, Lumineux, clima-
tisé, moderne. Libre. Parking privé.
481-4338

259 ESPACES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS À LOUER

LOFTS COMM. + ESPACES IN-
DUSTRI. + COMM. À LOUER près
Canal Lachine, métro. Ateliers 900-
5000pc. (514)932-4850(poste 307)

301 ŒUVRES D'ART

ACHETONS tableaux originaux de
Normand Hudon et autres pein-
tres renommés. (450)466-8920

176 CHALET À LOUER

STE-AGATHE DES MONTS

Du 20 déc. au 5 janv, couche 4 à 6 pers.
Visitez www.proprieweb.com/delafontaine
ou 819.326.9321

176 CHALET À LOUER

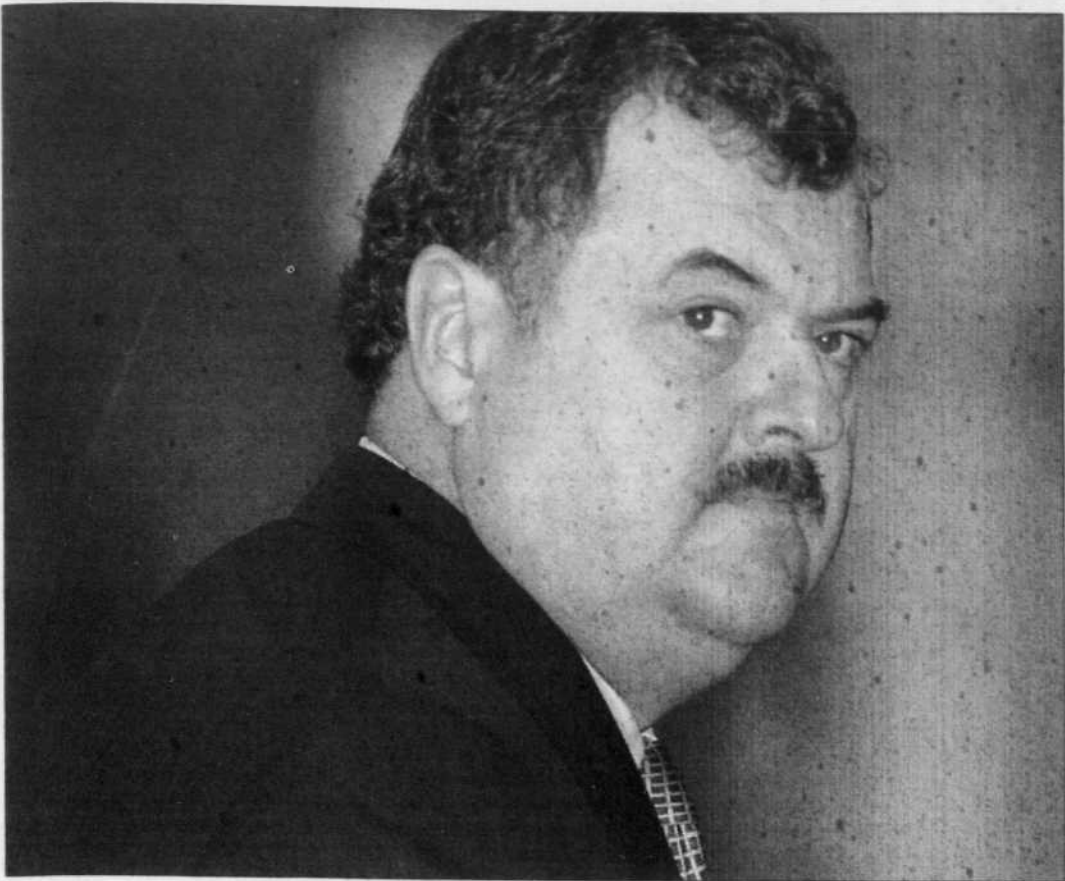
CHARLEVOIX, résidence victo-
rienne haut de gamme. Site super-
be. 2 magnifiques unités, foyer,
électros. Sem/mois. (514)843-0198
www.3sympatico.ca/ebolements

NOËL À MÉTIS-sur-MER

Maison 4 saisons 5 c.c., foyer, literie
Ski. Sem/mois. (418)936-3993

PARC DU BIC et MÉTIS-sur-MER

• ÉCONOMIE •



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Henri-Paul Rousseau aura à répondre à plusieurs questions.

CAISSE

SUITE DE LA PAGE C 1

Henri-Paul Rousseau aura donc à répondre à plusieurs questions. Est-ce vrai que l'édifice coûtera plus de 300 millions de dollars? Si oui, que s'est-il produit? S'agit-il de coûts de dépassement ou bien a-t-on changé le projet en cours de route? Et si tel est le cas, qui a demandé et autorisé ces changements?

Le grand patron de la Caisse pourrait également profiter de l'occasion pour annoncer des congédiements. On pourrait éga-

lement faire le point sur le rendement financier du bas de laine des Québécois.

Par ailleurs, 24 heures après avoir littéralement fui les représentants des médias, l'ancien p.d.g. de la CDP, Jean-Claude Scraire, est sorti de son mutisme... pour expliquer les raisons de son mutisme. «Je me suis donné comme ligne de conduite de ne pas commenter publiquement au jour le jour les affaires de la Caisse de dépôt et placement du Québec», a fait savoir l'ancien gestionnaire dans un très court communiqué.

«Je tiens à respecter les responsabilités de mon successeur à la tête de l'institution. Peu importe que les nouvelles ou les rumeurs soient vraies ou fausses, je n'entends faire aucun commentaire et je n'accorderai pas d'entrevues aux médias à ce sujet», tranche-t-il.

Le nouveau conseiller stratégique a cependant tenu à faire une nuance. «Au-delà du devoir de réserve, je n'exclus pas la possibilité de mettre en perspective à l'occasion, et de façon plus globale, dans un cadre réfléchi, le flot de nouvelles de l'actualité quotidienne.»

BOURSES

SUITE DE LA PAGE C 1

va grimper au cours des 12 prochains mois.» Avant l'ouverture des marchés hier, Statistique Canada a indiqué que l'économie canadienne avait enregistré une croissance de seulement 0,1 % en septembre par rapport au mois d'août, tandis que les analystes s'attendaient à une hausse de 0,2 %.

Le secteur des titres financiers a reculé de 1,3 % hier tandis que celui des technologies de l'information a cédé près de 1 %. En tout, huit des dix sous-groupes du parquet ont clôturé en baisse.

À New York

À New York, en novembre, l'indice Dow Jones s'est adjugé 5,9 %, l'indice Standard & Poor's 500 a pris 5,6 % et le composé du Nasdaq, 11,2 %. Depuis le plus bas de cinq ans touché le 9 octobre, le Dow Jones et le S&P 500 ont remonté de plus de 20 % et le composé, de plus de 30 %.

Sur la semaine, le Dow Jones a pris 0,6 % tandis que le S&P 500 s'est octroyé 0,6 % et le composé 0,8 %.

«Le marché a été très vigoureux ces deux derniers mois. Les investisseurs sont soulagés et pensent que



REUTERS

Sur la semaine, le Dow Jones a pris 0,6 % tandis que le S&P 500 s'est octroyé 0,6 % et le composé, 0,8 %.

la situation s'améliore», a commenté Michael Jame, de la banque d'affaires régionale Wedbush Morgan. Dan McMahon (CIBC World Markets) pense toutefois que le marché se laisse un peu trop porter par son enthousiasme. «On verra probablement encore des prises de bénéfices au niveau où les cours ont monté. Même si l'économie semble rebondir après avoir touché le fond et que le pire paraît passé, rien n'indique qu'il y ait une réelle expansion.»

Une certaine nervosité est pré-

sente en attendant les indicateurs de la semaine prochaine. Notamment l'indice d'activité industrielle en novembre de l'Institute for Supply Management (ISM, ex-NAPM) lundi et les chiffres de l'emploi du même mois hier. Le premier est attendu à 51,3 après 48,3 en octobre. Les seconds devraient faire état de 38 000 créations d'emplois, après 5000 perdus en octobre, d'une montée du chômage à 5,8 % après 5,7 % et d'une progression de 0,3 % du salaire horaire après 0,2 %.

GENEST

SUITE DE LA PAGE C 1

comparables, dans laquelle le Québec arrive au 16^e rang selon le PIB par habitant, et l'Ontario, au 14^e rang. Pourtant, il a été démontré dans cette étude que les PME canadiennes étaient aussi productives que leurs homologues américaines. Même productivité entre les grandes entreprises. «C'est donc une question de proportion. Nous avons, au Canada, un plus fort pourcentage de PME. C'est encore plus accentué au Québec.»

Le corollaire? «Il faut grossir nos PME, créer d'autres Bombardier.» On revient aux rigidités réglementaires auxquelles le Fonds est soumis. «Nous avons un problème de taille des entreprises. Il faut prendre nos moyennes entreprises et encourager tant la croissance interne que les fusions et acquisitions, tout en soutenant la propriété québécoise. Mais encore faut-il être capable de les suivre!»

«Le phénomène est bien connu: nous sommes des champions dans la création d'entreprises, mais à peine 35 % survivent après cinq ans. Et celles qui survivent ne grandissent pas au même rythme que celles de nos voisins.»

La situation est exacerbée par cette évolution démographique qui donne naissance à une vague de transferts intergénérationnels appelée à déferler. «Nous faisons face à un problème de relève», a insisté le p.d.g., reprenant la statistique selon laquelle les trois quarts des entreprises ne survivent pas à la deuxième génération. À l'opposé, il faut

composer avec la réticence des entrepreneurs à partager la propriété de leur entreprise. «Les entrepreneurs préfèrent souvent exercer un contrôle total sur leur entreprise, quitte à en restreindre la croissance.»

Le rêveur doit savoir s'entourer d'au moins trois personnes, soit un contrôleur, un vendeur et un ingénieur. Si le fondateur de la PME ne peut pas accéder directement à cette expertise, il devrait pouvoir compter sur un conseil d'administration qui la lui apporte. «Une autre des dimensions que j'ai découvertes à mon arrivée au Fonds est ce bassin d'une centaine de professionnels et de personnes d'expérience dans lequel nous pouvons puiser, des semi-retraités ou des retraités qui ont du vécu au sein d'entreprises et qui veulent mettre leur expérience à contribution, des espèces de "coaches" pouvant être nommés à des conseils d'administration.»

«Nous disposons ainsi d'une équipe d'une centaine de professionnels. Nous disposons, dans les faits, de la plus grosse équipe du genre. Il faudrait pouvoir y recourir de plus en plus.» Pierre Genest insiste: le Fonds dispose de la masse critique. «Il ne faut pas avoir peur d'exprimer notre expertise!»

L'équipe investissement du Fonds a d'ailleurs été restructurée sur une base sectorielle afin de développer et de renforcer cette expertise, ces connaissances. Et, en bout de piste, de stimuler ces regroupements souhaités de PME. Le tout sera désormais piloté par Yvon Bolduc, recruté pour accéder aux fonctions de premier vice-

président aux investissements le 9 décembre prochain.

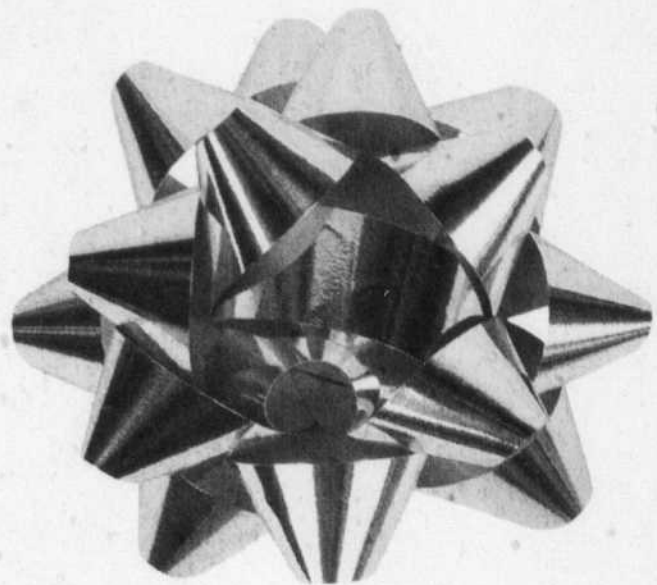
Et la suite?

Le Fonds de solidarité a, au cours de l'exercice clos le 30 juin 2002, enregistré le premier rendement négatif de son histoire, ce qui a nécessité des ajustements à la baisse de la valeur de son action à chacun des deux semestres. Le tout s'est poursuivi au premier semestre de l'exercice en cours, l'institution ajoutant que le nouveau prix à la baisse sera précisé en décembre. Les contre-coups de la correction boursière, vieille de près de trois ans, demeurent durement ressentis.

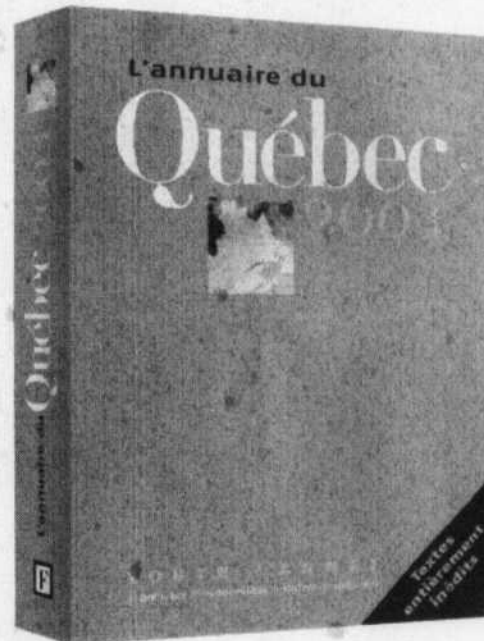
Quant à la suite? «Tout sera fonction des Américains», lance le p.d.g. «L'économie va bien parce qu'il se crée beaucoup d'emplois. Mais cela vaut pour la construction. Il faut regarder derrière les statistiques officielles. On perd des emplois parmi les mieux rémunérés pour les remplacer par des emplois à salaire plus bas. Les emplois à haut salaire perdus chez GM ou chez Pratt & Whitney ne sont pas remplacés.» En 2001-02, les quelque 600 entreprises qui composent le portefeuille du Fonds affichaient des résultats financiers à la baisse. Avec un ralentissement plus marqué dans l'industrie manufacturière et dans l'aéronautique.

La situation s'est quelque peu améliorée depuis la dernière lecture — avec des résultats neutres suggérant que les entreprises font ou ont fait le ménage —, indiquant qu'un creux serait atteint. Mais là s'arrête le jeu des prévisions de Pierre Genest. «Ça va repartir de quel bord? Tout va dépendre des Américains, de la confiance des Américains.»

Pour NOËL, offrez LE DEVOIR



et recevez GRATUITEMENT
L'annuaire du Québec 2003



I

POUR COMMANDER :

(514) 985-3355 1 800 463-7559 www.ledevoir.com

2

CETTE OFFRE EST VALABLE POUR LES ABONNEMENTS DE :

13 semaines, du lundi au samedi	57.07 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	107.12 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	79.56 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	194.48 \$ + taxes

(ou sur tout abonnement d'une valeur de 50\$ et plus avant les taxes)

3

AVANT DE COMMUNIQUER AVEC NOUS,
ASSUREZ-VOUS D'AVOIR :

L'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

4

L'offre est valable jusqu'au 16 décembre 2002
inclusivement. Quantités limitées.

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES SPORTS

Canadien 2, Bruins 4

Coupe Davis

Murray, Thornton et les Bruins sont trop forts pour le Canadien

Le Canadien a très rarement menacé la forteresse de Steve Shields et a profité d'un but chanceux en avantage numérique

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Boston — Les Bruins de Boston ont remporté hier après-midi leur premier affrontement de la saison contre le Canadien par 4 à 2.

Les Bruins — et surtout le duo Glen Murray et Joe Thornton — ont dominé l'équipe qui les a éliminés le printemps dernier après qu'ils eurent terminé au premier rang de l'Association Est. José Théodore a encore eu à affronter une quarantaine de lancers.

N'empêche qu'il a fallu un but du quatrième trio des Bruins, le premier de la saison de Michel Grosse, pour assurer leur victoire à l'issue d'une explosion de trois buts en trois minutes 21 secondes au début de la troisième période, la meilleure du Canadien, qui a lutté pour recréer l'égalité.

Sean Brown a complètement raté la passe qu'il destinait de l'autre côté de la patinoire, mais la rondelle s'est retrouvée en plein sur la palette de Grosse. Ce dernier arrivait rapidement et a pu diriger un puissant lancer frappé dans le haut du filet. P. J. Stock a été plus applaudi quand on a annoncé sa mention d'assistance!

Thornton a marqué le dernier but après avoir soutiré la rondelle à Andrei Markov dans le coin pour ensuite déjouer habilement Théodore.

Jozef Stumpel avait d'abord procuré une avance de 2-1 aux Bruins en déjouant Théodore d'un revers entre les jambes après avoir saisi le retour d'un lancer de la ligne bleue du défenseur Sean O'Donnell. Ce dernier avait été arrêté à la défense à la suite d'une mise au jeu perdue par Yanic Perreault.

Deux buts de Zednik

Richard Zednik a réussi son deuxième but du match d'un tir sur réception d'une passe de Saku

Koivu. Zednik a maintenant 12 buts, le nouveau meneur chez le Canadien, devant Yanic Perreault.

Qui sait, peut-être Karl Dykhuis aurait-il intérêt à le brasser plus souvent?

Les deux équipes s'étaient échangé un but à la première période.

On a vu l'importance des gros gabarits lorsque Murray s'est planté devant le filet pour marquer le premier but du match. Le

petit Oleg Petrov a bien essayé mais n'a jamais pu lui nuire et encore bien moins le déloger.

Pour Murray, auteur d'un tour du chapeau à son match précédent, il s'agissait d'un septième but à ses quatre dernières rencontres.

Michel Grosse, lui, est passé prêt d'inscrire son tout premier but quelques instants plus tard lorsque son lancer du poignet a frappé le poteau.

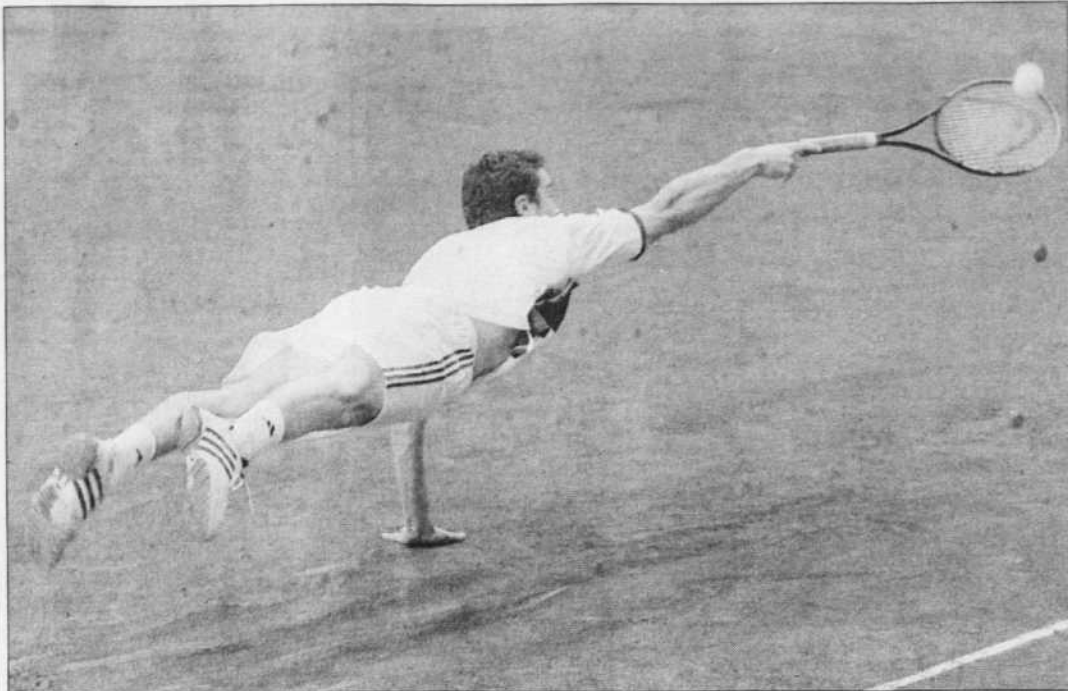
Le Canadien a très rarement menacé la forteresse de Steve Shields et a profité d'un but chanceux en avantage numérique lorsque le tir d'Andrei Markov a dévié sur Zednik.

Saku Koivu n'a pas obtenu de mention d'assistance sur ce but, mais c'est lui qui a gagné la mise au jeu pour remettre la rondelle à Patrice Brisebois.

A la deuxième, le Canadien s'est contenté de limiter les dégâts et il a fallu attendre à la 18^e minute de jeu pour qu'il obtienne ses premiers tirs au filet, pendant les 90 dernières secondes d'une punition de quatre minutes infligée à Martin Lapointe pour bâton élevé à l'endroit de Craig Rivet.

On a même vu le directeur général s'emporter contre les officiels mineurs qui ont omis de créditer un rare lancer à la fiche du Canadien!

Le Canadien a finalement été crédité de quatre lancers, le même nombre que Murray à lui seul au cours de cette période.



Le Russe Marat Safin a été époustouflant sur certains retours dans son match sur terre battue contre le nouveau venu français, Paul-Henri Mathieu, hier à Paris.

La France conserve toutes ses chances

ASSOCIATED PRESS

Paris — Tout est encore possible... Conformément aux prévisions de Guy Forget, l'équipe de France de tennis n'a pas manqué ses débuts hier lors de la première journée de la finale de la coupe Davis. A l'issue des deux premiers simples, Français et Russes étaient à égalité, une victoire partout.

Sous les yeux du président de la République française Jacques Chirac et de l'ancien président russe Boris Eltsine, Sébastien Grosjean a tenu à merveille son rôle de numéro un et Paul-Henri Mathieu a crânement défendu sa peau.

La France, tenante du titre de l'épreuve depuis sa victoire en Australie l'an dernier, a ainsi préservé toutes ses chances de conserver le saladier d'argent une deuxième année consécutive, ce qui ne lui est pas arrivé depuis 70 ans.

«Un partout, c'est le scénario normal qu'on pouvait prévoir», a déclaré Forget. Sébastien avait plus de chances que Paul-Henri, mais à un moment du match de Paul-Henri, je me suis dit: «pourquoi pas?», parce qu'il nous montrait de belles choses et que Marat [Safin] était inconstant.»

L'inexpérimenté Paul-Henri Mathieu a finalement été battu en quatre manches (6-4, 3-6, 6-1, 6-4) par le n° 3 mondial Marat Safin, et Sébastien Grosjean a ravivé les espoirs français en pulvérisant l'ancien vainqueur de Roland-Garros, Evgueni Kafelnikov, 7-6 (3), 6-3 et 6-0, en deux heures et six minutes de jeu.

Très en jambes et parfait sur le plan psychologique, le Marseillais, qui restait sur deux succès face à Kafelnikov, a pu s'économiser et préserver ses forces dans l'optique des rencontres de demain.

«C'est la première fois que je rentrais à 1-0 contre nous en coupe Davis, je suis resté concentré, je savais que Kafelnikov était en dessous physiquement par rapport aux années précédentes. Je l'ai agressé et mon service m'a bien aidé.»

Après un début de match un peu hésitant, Grosjean a facilement trouvé les failles de son adversaire, ombre du joueur un temps baptisé «Kalachnikov» pour la rapidité de ses coups.

Très en confiance, ses passages en bout de course des deux côtés ont dégoûté l'ancien numéro un mondial, incapable de la moindre réaction d'orgueil.

Auteur d'un nombre de fautes de coups droits ahurissant, Kafelnikov, qui a annoncé qu'il mettrait fin à sa carrière de joueur en cas de victoire de la Russie, a semblé fatigué et n'a pas trouvé de solution pour

déstabiliser Grosjean en dépit de ses quelques coups de génie habituels, comme cet amorti sur retour de service, qui lui a permis de faire le bris en début de premier set.

«Comme tout joueur en fin de carrière, Kafelnikov est plus faible physiquement, il a toujours un peu de retard sur les balles et surtout sur la terre battue, où il y a des tas de petits faux rebonds.»

Le chouchou de Boris Eltsine devrait tout de même disputer le double d'aujourd'hui contre la paire Nicolas Escudé et Fabrice Santoro. Heureusement pour le clan russe, en quête de sa première coupe Davis après les finales perdues de 1994 et 1995, Safin a montré un tout autre visage face à Mathieu.

Pour fêter la première sélection de Mathieu en équipe de France, le natif de Moscou, âgé de seulement 22 ans, a aligné 19 as, servi à 209 km/h et corrigé l'espoir du tennis français en quatre manches et un peu plus de trois heures.

Un apprentissage de la coupe Davis difficile mais qui servira à Mathieu, auteur d'une rencontre très honorable. «Je ne suis pas passé à côté», a déclaré l'ancien élève de Nick Bollettieri, désormais entraîné par Thierry Champion. «Je pense qu'aujourd'hui, Safin est le meilleur joueur du monde. Si j'avais atteint mon meilleur niveau, je pense qu'on aurait trouvé les balles. Je ne suis pas loin, mais Marat a fait un très grand match.»

Aujourd'hui, dans le double, les Français vont tenter de faire triompher leur cohésion, qui tranche avec l'individualisme dont fait preuve l'équipe russe.

Après la victoire de Grosjean dans le deuxième simple, pendant que les supporters français entonnaient *La Marseillaise*, Kafelnikov a semblé bien seul sur le central. Une petite tape dans le dos de la part de Safin en guise de consolation, et l'ancien champion olympique a rangé son sac dans l'indifférence avant de rejoindre les vestiaires. Aux Français d'en profiter: depuis 1978, l'équipe qui gagne le double remporte le trophée.

«Dans l'esprit, je pense qu'on joue mieux le double qu'eux, a estimé Forget. Il faudra bien servir, bien retourner, mais il y a plein d'options tactiques vues à la vidéo à utiliser contre les Russes.»

Pour les simples de demain, Forget reste dans l'expectative au cas où le cinquième match serait décisif.

«Pour l'instant, il y a deux gros matchs, le double et Sébastien contre Safin. En cas de dernier match décisif, je ne peux pas dire qui, de Paul-Henri ou de Fabrice [Santoro], a le plus de chances de l'emporter. Il faut que je réfléchisse.»

SKI ALPIN

Mélanie Turgeon termine 18^e au premier super G de la saison

PHILIPPE REZZONICO
PRESSE CANADIENNE

La Québécoise Mélanie Turgeon a amorcé sa saison en Coupe du monde de ski alpin hier en terminant au 18^e rang du super G disputé à Aspen, au Colorado.

«Je ne saute pas de joie avec une 18^e place», a lancé d'emblée la jeune skieuse lors d'un appel-conférence. «J'aurais aimé faire mieux. Mais bon, j'ai fait des virages solides et la glace est brisée.»

L'épreuve a été remportée par l'Allemande Hilde Gerg, qui a inscrit un temps de 1 min 17 s 89. Elle a devancé la Croate Janica Kostelic (1 min 17 s 95) et l'Italienne Isolde Kostner (1 min 18 s) sur le podium.

La piste retenue était, au dire de la skieuse originaire de Beauport, en excellente condition, même si ce n'est pas le genre de tracé qui convient le mieux à son style. Elle a donc joué son va-tout.

«J'ai pris des risques et j'ai commis deux grosses erreurs en début de parcours qui m'ont probablement coûté trois ou quatre dixièmes de seconde. Sinon, je serais probablement dans le top 10, ce qui était mon objectif.»

Erreurs mentales ou techniques? «Des erreurs techniques, a-t-elle confirmé. Il y a eu quelques changements de terrain. J'ai dû éviter quelques trous, je me suis fait brasser la cage et j'ai été projetée à l'ex-

térieure de ma ligne. Une autre fois, j'ai pris une ligne trop large. Ça arrive, ce genre d'erreur, et ce sont les filles qui en font le moins qui gagnent [rires]. Hilde Gerg est d'ailleurs exceptionnelle pour maintenir sa ligne du haut en bas.»

Turgeon (1 min 19 s 31) a précisé que la piste était en excellente condition mais qu'elle représentait un défi pour les skieuses qui étaient moins familiarisées avec le tracé.

«Les conditions de piste et de lumière ont forcément changé en une heure — pour les 30 premières —, mais ce ne fut pas significatif. Il y a par contre beaucoup d'endroits sur la piste où on ne voyait pas la porte suivante.»

Turgeon reconnaît que c'est peut-être ce qui explique la présence des Américaines Kirsten Clark (4^e), Caroline Lalive (9^e) et Jonna Mendes (10^e) parmi les dix premières.

La skieuse est reconnue pour ses lents débuts de saison, et la course d'hier n'a pas fait d'exception.

«C'est le début de la saison, je n'ai jamais été une skieuse reconnue pour commencer l'année avec force alors qu'il y a des filles qui commencent très fort. Mais l'histoire va être différente à Lake Louise», a-t-elle ajouté, faisant allusion à la première descente qui aura lieu le 6 décembre dans la ville albertaine.

L'an dernier, Turgeon n'avait pas pu s'entraîner en raison d'une



GARY CASKEY REUTERS

Hilde Gerg

blessure avant les épreuves de Lake Louise. Elle avait néanmoins réussi une quatrième position lors de l'une des deux descentes.

«Je suis très confiante en vue de cette épreuve», dit-elle.

La Québécoise reconnaît qu'elle aurait préféré amorcer sa saison avec une descente plutôt qu'un super G mais qu'elle ne pouvait tenir rigueur au calendrier.

«Moi, j'aurais préféré, mais il y a des filles qui ont déjà fait trois géants.»

Turgeon a été la meilleure des Canadiennes en lice puisque Geneviève Simard a pris le 32^e rang (1 min 20 s 81), Britt Janyk, le 37^e (1 min 22 s 70), Sophie Splawinski, le 39^e (1 min 23 s 86), et Kelly Vanderbeek, le 40^e (1 min 23 s 89). Emily Brydon et Cristina Risler n'ont pas pu compléter le parcours.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

	G	P	N	DP	BP	BC	Pts
Boston	14	3	3	1	75	45	32
Ottawa	11	6	3	0	57	48	25
Montréal	10	8	4	0	61	69	24
Toronto	9	11	2	0	66	63	20
Buffalo	4	12	4	1	46	60	13

Section Atlantique

Philadelphie	10	5	6	0	56	49	26
Pittsburgh	10	5	3	3	69	60	26
New Jersey	11	6	1	1	50	42	24
N.Y. Rangers	10	12	3	0	65	80	23
N.Y. Islanders	8	11	3	0	58	73	19

Section Sud-Est

Tampa Bay	12	6	3	1	71	57	28
Caroline	9	7	4	3	54	55	25
Floride	7	7	6	4	61	74	24
Washington	10	11	2	0	57	64	22
Atlanta	6	14	1	1	60	84	14

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	12	6	3	1	66	51	28
St. Louis	12	7	2	0	69	55	26
Chicago	10	9	3	0	52	50	23
Columbus	8	10	2	2	64	67	20
Nashville	3	10	4	4	43	63	14

Section Nord-Ouest

Vancouver	13	5	4	0	66	54	30
Minnesota	13	7	4	0	65	53	30
Colorado	8	5	7	3	63	59	26
Edmonton	10	8	4	1	62	61	25
Calgary	6	11	3	3	48	67	18

Section Pacifique

Dallas	15	5	4	1	81	48	35
Los Angeles	9	7	3	3	60	61	24
Anaheim	8	7	5	3	56	61	24
San Jose	8	11	2	2	65	74	20
Phoenix	7	12	4	1	57	76	19

Hier

Montréal 2 Boston 4
Toronto 3 Philadelphie 0
Colorado 2 Minnesota 2
Los Angeles à Anaheim
Pittsburgh à Buffalo
Columbus à N.Y. Islanders
Ottawa à Washington
Detroit en Caroline
Vancouver à Tampa Bay
Calgary à St. Louis
New Jersey à Nashville
N.Y. Rangers à Dallas

Aujourd'hui

Buffalo à Toronto, 19h
Philadelphie à Montréal, 19h
N.Y. Islanders à Ottawa, 19h
Caroline à Columbus, 19h
Boston à Pittsburgh, 19h30
Vancouver en Floride, 19h30
New Jersey à St. Louis, 20h
Dallas à Nashville, 20h
Colorado à Edmonton, 20h
Chicago à Los Angeles, 22h30
Phoenix à San Jose, 22h30

Demain

Tampa Bay à N.Y. Rangers, 13h
Washington à Atlanta, 15h
Calgary à Detroit, 19h
Chicago à Anaheim, 20h

PATINAGE
DE VITESSE

Turcotte remporte le bronze

PRESSE CANADIENNE

Saint-Petersbourg, Russie — Le médaillé olympique de bronze Mathieu Turcotte, de Sherbrooke, a terminé troisième du 1500 mètres masculin hier lors de la première journée de la troisième étape du circuit de la Coupe du monde de patinage de vitesse sur courte piste.

L'Américain Apolo Anton Ohno a remporté sa première médaille d'or de la saison avec un temps de 2 min 20 s 034 au terme de la finale. Le Sud-Coréen Hyun-Soo Ahn a terminé deuxième en 2 min 20 s 1, et Turcotte, avec sa deuxième médaille de bronze individuelle de la saison, a pris le troisième rang en 2 min 20 s 228.

François-Louis Tremblay, de Boucherville, présentement troisième au classement général de la Coupe du monde, a été disqualifié dans sa demi-finale. Jean-François Monette, de Montréal, a aussi été éliminé en demi-finale.

Au 1500 mètres féminin, Yang Yang (A), de la Chine, a été la gagnante en 2 min 47 s 914. Evgenia Radanova, de la Bulgarie, a terminé deuxième en 2 min 48 s 003, et Ha-Ri Cho, de la Corée du Sud, troisième, en 2 min 48 s 039. Amélie Goulet-Nadon, de Laval, a atteint la finale et a terminé sixième.

Alanna Kraus, d'Abbotsford, en Colombie-Britannique, et Annie Perreault, de Rock Forest, au Québec, ont été éliminées en demi-finales.

Le Canada s'est qualifié pour les demi-finales masculine et féminine des relais quand les deux quatuors ont remporté leur course éliminatoire.

Chez les hommes, les patineurs étaient Monette, Tremblay, Jonathan Guilmette, de Montréal, et Eric Bédard, de Sainte-Thécle. Chez les femmes, l'équipe est formée de Goulet-Nadon, Kraus, Amanda Overland, de Cambridge, Ontario, et Tania Vicent, de Montréal.

La compétition se poursuivra aujourd'hui avec les 500 mètres masculin et féminin ainsi que les demi-finales des relais.

L'or pour Gill



BOGDAN CRISTEL REUTERS

LE MONTRÉALAIS Nicolas Gill (en blanc) a remporté la médaille d'or et le premier prix de 15 000 \$ grâce à une victoire décisive chez les 100 kilos au Grand Prix de judo de Bucarest, réservé aux meilleurs judokas au monde dans chaque catégorie. Gill, deux fois médaillé olympique, a défait le Néerlandais Elco Van Der Geest en finale en réussissant un ippon qui a mis fin au combat après deux des cinq minutes prévues. Il s'agit d'une douce revanche pour Gill, qui a perdu contre Van Der Geest en demi-finale du Grand Prix de Moscou le mois dernier et qui avait dû se contenter d'une médaille de bronze. «La grande différence, cette fois, est que j'étais en bien meilleure forme», a déclaré Gill, qui a décroché la deuxième médaille d'or de sa carrière dans le Grand Prix. «À Moscou, je revenais tout juste d'une blessure. Je n'ai pas du tout modifié ma stratégie.» En demi-finale, Gill a vaincu par ippon le Roumain Marian Nichitelea, classé deuxième en Europe, après une minute de combat. La prochaine compétition de Gill sera la coupe Kano, qui aura lieu au Japon en janvier.

EN BREF

Le CIO accorde un sursis au baseball, au softball et au pentathlon

Mexico (AP) — Le baseball, le softball et le pentathlon moderne restent des disciplines olympiques, du moins pour le moment. En août dernier, la commission des programmes du Comité international olympique (CIO) avait re-

commandé de supprimer ces trois sports à compter des Jeux de Pékin de 2008, notamment en raison des coûts élevés imposés aux villes olympiques. Au cours d'une assemblée générale à Mexico, les délégués du CIO ont voté hier le report de toute décision d'exclusion. Cette possibilité ne sera étudiée qu'après une révision complète des programmes à l'issue des Jeux olympiques d'Athènes, en 2004. Le baseball, le softball et le pentathlon moderne figureront donc encore aux Jeux de Pékin de 2008. Le dernier sport exclu des JO d'été a été le polo, en 1936.